

Bulletin municipal 2025



Sommaire

V2			Marie .
Pages		100	
	a a	Ota.	4
			una

Le mot du Maire	3
Vos interlocuteurs à la mairie.	. 4
Commissions Finances	5
Urbanisme	6
Voirie	
Travaux-Bâtiments	
Communication	
Associations sportives culturelles loisir	
Numérique	
Services Municipaux	
Affaires scolaires	
L'école	
La bibliothèque	
ADAPA/ADMR	15
Vie associative	
Annuaire des associations	
Amicale de l'école	
Comité Animation Savigneux	
Classe en 4	
Classe en 3	
Classe en 5	
Comité de fleurissement	
Les P'tits jeux de Savigneux Bien-être à Savigneux	
Savijevm	

Calendrier des manifestations 202526
Sporting Club des Mille Étangs29Boulo Sports30Club Joie de Vivre30Anciens combattants31Paroisse Saint Laurent32Amicale des donneurs de sang33Sapeurs-pompiers34Samana35
Associations extérieures Passerelle en Dombes
Tourisme Office de tourisme Ars-Trévoux40
Petite enfance Listes assistantes maternelles41 Les crèches du territoire de la CCDSV41
État civil42

Vie pratique.....44

Il y a 50 ans......48 Il y a 100 ans.....50

Histoire

Infos pratiques "à détacher!".....

IMPRIM'VERT®

Mairie de Savigneux

Rue de l'église - 01480 Savigneux Tél. 04 74 00 70 84 E-mail: accueil@mairiesavigneux.fr

Responsable de la publication : Gilles Garnier, Maire









LES ANNONCEURS

BLADANET

AD GARAGE DUPONT MELINON	21
AINTÉGRA	20
ANNETTE DUGOURD	15
ANTONY RONZIER	11
AP NETTOYAGE	43
AS AUTO SECURITÉ CONTRÔLE TECHNIQUE	31
AU PETIT MOULIN	24
AUTOSUR	11
BETTINGER OMBELINE - ANCRER SON HISTOIRE	15
BOULANGERIE PASCAL MADRU	22
CELINE COIFFURE	28
CHARRIN	8
DB PRODUCTS	35
DLPE	42
DME	43
EARL FOND DE JUIS - BERNARD DAMIEN	15
EARL FOND DE JUIS - L'ARCHE DE MYMY	9
EPICERIE SAVIGNEUX	35
FDSI	9
EREDERIC PORTHE	13

GARAGE LUDWIG	13
GAVOILLE OPTICIENS	13
GUILLEMIN PÈRE & FILS	37
HUSSE - PILPOILS NATURE	28
BI	35
E SARRAZIN	37
EGROS TP	49
ES DECORS DE NANOU	21
MACONNERIE DES ARCHERES	16
MAISON PATUREL	17
MENUISERIE PAUL ET BONNAMOUR	21
MENUISERIE SANDRON	7
ЛЕYET ELAGAGE	45
/IICHAUD CHAUFFAGE	37
MOIROUX-SEVE	42
NUGUET CONSTRUCTIONS	44
DRECA-CALAD'IMPULSION	47
PC ASSISTANTE	22
POMPES FUNEBRES GILLET	
POMPES FUNEBRES LIMAT	4
) C F	/, Q

HONE SAONE TRAV'EAU	43
DEK CONCEPT	9
OGNARD ET FILS	51
AMANA	8
ARL DE MONTBERTHOUD	
CH NETTOYAGE	37
ERICOLOR	17
ERRES DU BADERAND (LES)	20
ÈVE ÉLECTRICITÉ ET ANTENNES	7
OCAFL	44
OLARTEC	
TYLIMMO	13
AXI'Z	
RANSBENNES CHAUME	47
IVEO	2/.

Le Conseil Municipal remercie l'ensemble des annonceurs pour leur participation à ce bulletin.



2024 restera une année riche en changements, en réalisations et en projets.

De nombreux chantiers se sont déroulés tout au long de l'année. La SEMLEA a installé des panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école maternelle.

Le SIEA finalise le maillage de notre territoire communal afin que chaque foyer soit en mesure de prétendre au branchement fibre optique. Nous pouvons logiquement espérer que 100 % des sabiniens puissent être éligibles à la fibre au deuxième semestre 2025. Pour rappel, les premiers foyers ont été desservis par la fibre optique en 2012/2013, quelle attente pour les autres!

Les travaux de mise en séparatif du réseau d'eaux usées, eaux pluviales, route de Villeneuve, rue de la Forge, rue de l'Église ont été réalisés cet été. Le coût des travaux est supporté pour la partie eaux usées par la CCDSV et pour la partie eaux pluviales par la commune. Je tiens à remercier les riverains de ce chantier qui ont su faire preuve de compréhension et de patience à cause des contraintes qu'ils ont eu à subir.

Les travaux de la nouvelle station d'épuration Savigneux - Ars-sur-Formans ont débuté cet automne avec la création des réseaux de transfert côté Ars et côté Savigneux. La construction de la station d'épuration débutera en janvier et se terminera quinze mois plus tard. Le financement du projet est assuré par la CCDSV pour un montant de 5,6 millions d'euros.

Un autre projet va se concrétiser début 2025 avec l'installation de caméras de vidéo protection. Nous avons priorisé ce projet parce qu'il est encore bien subventionné et qu'il s'inscrit dans un projet partagé par de nombreuses communes voisines.

Enfin, nous avons réalisé une étude pour la sécurisation des cinq entrées-sorties du village. Face au coût financier très important, un phasage par tranches du projet est nécessaire. Ces dernières sont au nombre de sept. Nous avons privilégié l'aménagement de l'entrée du village côté Ambérieux-en-Dombes et l'aménagement de la route de Beauregard.

Nous avons sélectionné ces deux tranches car la première assure la sécurité de l'entrée du parking de l'école, tandis que la seconde permet de bénéficier d'un fonds de concours de la CCDSV pour la création d'une voie cyclable et piétonne devant les lotissements dépourvus de trottoirs le long de la départementale 44. Pour ce projet, nous attendons un retour des demandes de subventions avant de lancer un appel d'offres début 2025. Si ces deux facteurs sont favorables au niveau économique, nous pourrons effectuer ces trayaux deuxième semestre 2025.

Un lotissement au sud du parking de l'espace Raymond Sanloup enrichira notre territoire de 36 logements supplémentaires.

Face aux besoins de financement de nos collectivités, les zones économiques sont une priorité. Notre commune devrait vendre en cours d'année 2025 une parcelle située en zone économique. De son côté, la CCDSV devrait déposer un permis d'aménager afin d'agrandir la zone économique prévue dans le périmètre du PLU à cet effet.

La proposition budgétaire de l'État amputerait notre collectivité de 20 000 euros en 2025. Ce budget sera-t-il voté en l'état ? Aurons-nous toujours un gouvernement ? Revoterons-nous en 2025 ? Telles sont les incertitudes qui se profilent devant nous.

Que 2025 soit synonyme pour vous d'une vie pleine de bonheur, de santé et d'épanouissement personnel.

Votre Maire, Gilles Garnier

Le mot du Maire





VOS INTERLOCUTEURS

Services administratifs



Dominique SERGENT, Secrétaire générale

Christelle DA COSTA PEREIRA, Secrétaire



ATSEM



Sébastien DUCROT



Morgan THOMASSO



Isabelle BREVET



Cantine et garderie périscolaire







Françoise PESNEL et Andréa MURTIN





SARL DE MONTBERTHOUD



Ferme LESPINASSE Producteur

Fromages de chèvres et Vaches **Produits laitiers** Viande et Charcuterie fermière

Portes ouvertes: dernier dimanche d'avril & premier dimanche de mai Le samedi matin marché à Jassans et Trévoux

MAGASIN A LA FERME

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h 15h à 19h
 samedi 15h à 19h

655, route de Rancé - 01480 SAVIGNEUX Tél. 04 74 00 77 06 - Mail : lefromager12@hotmail.com



COMMISSION FINANCES

LE BUDGET 2024 DE VOTRE COMMUNE

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine l'ensemble des actions qui seront entreprises en fonctionnement et en investissement.

Il faut prendre en compte :

→ Les dépenses incontournables (personnel, entretien des bâtiments, des routes et chemins communaux, éclairage public, sécurité, école et périscolaire, CCAS et associations, assurances et contributions diverses obligatoires...)

→ **Les dotations de l'État** et les compensations toujours à la baisse, la suppression de la TH non entièrement compensée, les recettes fiscales stables.



Malgré ces contraintes et un contexte économique difficile, l'équilibre entre les dépenses et les recettes de fonctionnement est maintenu, permettant de stabiliser la fiscalité: taux communal de taxe foncière bâti à 28,97 % et

31,70 % pour le non-bâti.

L'année budgétaire 2024 a été marquée par la reprise du restaurant scolaire avec ses 6 salariés à temps non complet, le coût des repas livrés par un prestataire (tarif en augmentation depuis le 1^{er} septembre), le remplacement de petits matériels... Pour cette 1^{re} année le coût initial du repas facturé aux utilisateurs est resté stable.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

ACADEMIE DE LA DOMRES	5U ŧ
ADAPEI DE L'AIN	500 €
ADMR	900 €
AMICALE ÉCOLE PUBLIQUE	3 200 €
AMICALE SAPEURS-POMPIERS RETRAITÉS	50 €
AMICALE SAPEURS-POMPIERS COMMUNAUX	600 €
ASSOCIATION BIEN-ÊTRE	100 €
BOULO SPORTS	200 €
CLASSE EN 4 subvention exceptionnelle	
CLUB JOIE DE VIVRE	200 €
COMITÉ D'ANIMATION DE SAVIGNEUX CAS	250 €
COMITÉ DE FLEURISSEMENT	3 200 €
DONNEURS DE SANG	200 €
FOOT SPORTING CLUB MILLE ÉTANGS dont subvention exceptionnelle	. 4 000 €
SAVI'GYM	
LIGUE CONTRE LE CANCER	100 €
PASSERELLE EN DOMBES	150 €
PRÉVENTION ROUTIÈRE	100 €
RASED intervient à l'école	160 €
TENNIS CLUB DU HAUT FORMANS	
VAL DE SAÔNE DOMBES SERVICES	
TOTAL	18 660 €

CÔTÉ INVESTISSEMENTS

SERVEUR INFORMATIQUE POUR LA MAIRIE
SAUVEGARDE EXTERNALISÉE, LICENCES3 604,67 €
ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ESPACE RAYMOND SANLOUP 1 400,00 €
CHAISES POUR ÉCOLE
TABLE ET CHAISES POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE
(POUR LES PLUS PETITS)
FILM SOLAIRE POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE1 308,00 €
CUISINE ET MEUBLE JOUETS POUR MATERNELLE 801,00 €
NETTOYEUR HAUTE PRESSION SERVICES TECHNIQUES 690,00 €
RÉFRIGÉRATEUR POUR LE LOCAL DES BOULISTES3 013,20 €
DÉCORS DE NOËL
REMPLACEMENT STORES BIBLIOTHÈQUE ET SALLE CULTURELLE.4 558,20 €
REPRISES REMISE EN ÉTAT DE CONCESSIONS AU CIMETIÈRE7 344,00 €

3 GROS CHANTIERS ONT VU LE JOUR APRÈS ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET FINANCEMENT

Au moment de la rédaction du bulletin nous ne disposons pas des montants exacts mais prévisionnels.

→ Mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales

Cette action obligatoire (Route de Villeneuve, rue de la Forge, rue de l'Église) est partagée financièrement entre la CCDSV (qui a la compétence assainissement) et la commune (compétence eaux pluviales), 115 000 € ont été prévus au budget mais le montant final sera inférieur. Dans ce cadre, la partie du réseau mairie et ses locaux techniques ont été mis aux normes, les toilettes publiques et celles du boulodrome ont été raccordées au réseau pour 16 629,06 €.

> Vidéo protection

Travaux de modifications du réseau électrique, du réseau fibre optique et installation de caméras pour un montant prévisionnel de 103 900 €. Obtention de subventions de la Région pour 38 858 € et du Département pour 27 039 €.

-> Aménagements routiers sécuritaires

Après une étude globale de tous les accès au village, 2 axes prioritaires ont été choisis en fonction des possibilités budgétaires : route de Beauregard et route de la Dombes (proximité école). Ces travaux soumis à appel d'offres ne seront engagés qu'en 2025. Un montant prévisionnel a déjà été budgétisé en 2024.

Obtention de subventions de la Région pour 15 000 €, de la CCDSV pour 96 893 €, en attente des décisions du Département et de l'État.

Tous les investissements réalisés en 2024 et en cours ne sont financés que par l'obtention de subventions et auto-financement, aucun nouvel emprunt.

Commissions



COMMISSION URBANISME



Chers Sabiniennes, Sabiniens,

2024 aura encore été l'année du photovoltaïque et peu de constructions neuves.

En parallèle, nous devons toujours faire quelques rappels aux règles de notre PLU. Il est important de préciser que toutes les modifications sur l'aspect extérieur quel qu'il soit, doivent faire l'objet d'une demande en Mairie, sans oublier tout agrandissement intérieur lié à la surface habitable. C'est une contrainte nécessaire qui valide l'évolution de votre propriété et évite en cas de vente tout problème de dernière minute. Nous y sommes confrontés régulièrement!

L'année 2025 devrait voir démarrer les travaux d'un nouveau lotissement regroupant la construction de logements collectifs ainsi que quelques maisons individuelles. Notre dernière Orientation d'Aménagement Programmée au sud de l'espace « Raymond SANLOUP » serait ainsi définitivement lancée.

Fabrice Pesnel

Il est important de rappeler l'obligation de s'informer et de déclarer tous les travaux effectués, quelle qu'en soit l'importance :

- → Toute construction d'une surface supérieure à 5 m²,
- Les travaux de clôture (création, modification, suppression)
- → Toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- → La création d'une piscine d'une surface supérieure à 10 m²
- → L'extension de votre habitation,
- \rightarrow Etc

Une nouvelle loi du 21 juillet 2023

Cette nouvelle loi précise encore les modalités d'atteindre l'objectif du Zéro Artificialisation Nette créé par la Loi Climat et Résilience.

Nous indiquions l'année dernière « c'est loin d'être fini ! ». Les dernières déclarations montrent que rien n'est encore figé!

Depuis janvier 2022, vos démarches sont facilitées : En effet, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation de

En effet, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique en vous connectant sur un site dédié : https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001398#.

Grâce à cette plateforme de dépôt en ligne, vous n'avez donc plus à vous déplacer en Mairie pour déposer votre dossier, ni à la Poste pour récupérer vos courriers en recommandé. Les relations avec l'administration sont ainsi simplifiées et accélérées.

Les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, peuvent toujours déposer leur dossier d'urbanisme en format papier à la Mairie.





COMMISSION VOIRIE

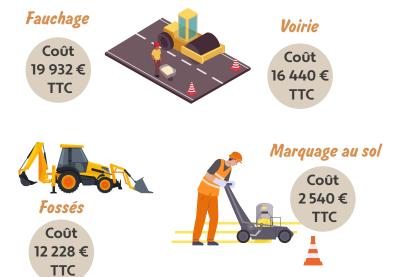
L'année 2024 s'est distinguée par un retour à une pluviométrie normale voire plus.

Trois fauchages des routes communales ont été nécessaires. Les chemins communaux ont été fauchés une fois.

Après un fort épisode de pluie au mois d'avril, il est apparu nécessaire de curer deux mille mètres de fossés et de déboucher trois buses traversant des chaussées.

Une émulsion de bitume et de gravillons a été appliquée sur les routes de Basses Chaves, des Eguets, de la Pierre, du Pilon, de Montberthoud, de Serpolière.

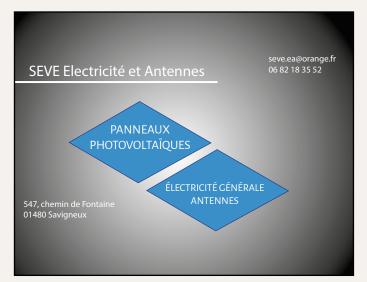
Du marquage au sol a été réalisé par enduit à froid.



















COMMISSION TRAVAUX / BÂTIMENTS

La commune a réalisé plusieurs de ses projets de petite ou grande taille.



scolaires d'été, la toiture de l'école maternelle s'est parée de presque 500 m².



Le Boulo-Sport est nouvellement équipé d'un réfrigérateur qui permettra une meilleure qualité de service.



Nous constatons un peu plus de pannes d'appareils électriques par rapport aux années écoulées.

N'oublions pas les petites interventions tout au long de l'année de la part de nos agents avec beaucoup de réactivité et d'efficacité.

Les intérieurs des logements en locatif en cas de nécessité sont régulièrement entretenus.

Comme chaque année et selon ses moyens, la commune prend part à l'entretien, au renouvellement et à l'innovation pour une pérenne évolution.

Je remercie les personnes de la commission pour leur travail et leur soutien.

Jean-Pierre Brevet







COMMISSION COMMUNICATION

8^E CONCOURS PHOTOS

Lors du forum des associations a été élue comme chaque année la photo qui illustre la couverture du bulletin municipal. Le thème était :

« Un détail dans Savigneux ».

Nous félicitons notre gagnante : Madame DOREAU Nadège et nous remercions nos 6 participants.

Nadine Gonin



Le concours photos 2025 sera sur un thème libre sur Savigneux. Alors n'hésitez pas à nous envoyer dès à présent vos meilleures photographies et ce jusqu'à fin août.





COMMISSION **ASSOCIATIONS SPORTIVES CULTURELLES LOISIRS**





17° FORUM DES **ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES**

Le samedi 7 septembre 2024 à l'Espace Raymond Sanloup s'est déroulé le 17^e forum des associations sportives, culturelles et loisirs.



associations sabiniennes étaient présentes



La clôture de ce forum s'est finie avec l'annonce du résultat de l'élection du concours photos qui fait la première page de notre bulletin municipal ainsi qu'un vin d'honneur.

Merci à tous les participants et à tous les bénévoles.

Nadine Gonin

FDSI

09 79 54 91 28 06 08 61 41 74

http://www.fdsi.fr

Confiez votre informatique à des spécialistes

Dépannage - Formation - Installation -

Depuis 1989, plus de 13000 particuliers ou professionnels nous ont fait confiance. Pourquoi pas vous ?

contact@fdsi.fr



COMMISSION NUMÉRIQUE



LE NUMÉRIQUE À LA MAIRIE

Fin 2023, pour ses tâches administratives courantes, la Mairie a fait l'acquisition d'un nouveau serveur informatique en remplacement du précédent devenu obsolète. Par ailleurs, les systèmes informatiques de la mairie comme ceux de l'école font l'objet d'un suivi annuel par un prestataire externe pour leur bon fonctionnement.

Depuis la rentrée 2024, la souscription d'un service de partage de fichiers permet aux conseillers municipaux et aux commissions d'échanger plus facilement des informations en lien avec leurs projets.

LES INFORMATIONS DE LA COMMUNE EN NUMÉRIQUE



Les informations du moment ne sont plus diffusées sur le panneau au carrefour du village. Son coût d'entretien et de maintenance était malheureusement devenu prohibitif. Retrouvez les dernières informations communales, voire intercommunales et au-delà, directement sur votre téléphone portable avec l'application **PanneauPocket**.

Pour les informations générales sur la commune, le site web **www.savigneux.net** reste la référence. Sabiniens, associations, si vous souhaitez partager des informations sur vos activités, votre connaissance de l'histoire de Savigneux, vos passions, nous vous invitons à faire parvenir vos articles à la Mairie pour parution sur le site.





Des conseils relatifs au numérique

Vous souhaitez être plus à l'aise avec votre smartphone ou votre ordinateur?

Prenez conseil auprès du conseiller numérique Dombes Saône Vallée https://ccdsv.fr/services-aux-habitants/ conseil-en-numerique

Un service gratuit et ouvert à tous!

Vous souhaitez être plus en sécurité dans le monde numérique ?

Suivez les bonnes pratiques préconisées par l'ANSSI, l'agence gouvernementale de cybersécurité. À elles seules, ces dix bonnes pratiques vous protégeront de l'immense majorité des risques numériques qui pèsent sur vos usages personnels ou professionnels:

https://cyber.gouv.fr/bonnes-pratiques-protegez-vous

Bonne lecture et bon usage, n'hésitez pas à nous poser vos questions.

Benoit Brodard

CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Comme c'est la coutume à SAVIGNEUX, nos aînés de 70 ans et plus, se sont retrouvés pour les deux repas annuels offerts par le CCAS et servis par ses membres aidés des adjoints.

Le 6 juillet, le repas d'été a réuni 56 convives, autour d'un buffet composé de salades, saumon mariné à l'aneth, rosbif et poulet, fromage, fraisier et framboisier. L'animation a été assurée bénévolement par Jean-Philippe PEIRONNET que nous remercions vivement. La météo n'était pas clémente mais la joie, la bonne

humeur et le partage ont ce jour-là remplacé le soleil et la chaleur estivale.

Le 7 décembre, nouveau rendez-vous autour d'un repas préparé avec soin par le CARPE DIEM, prélude aux fêtes de fin d'année. Bruno LACHAIZE et Patricia ont une fois de plus animé avec talent cette journée où chacun a pu esquisser un pas de danse, une chanson, ou tout simplement écouter pour le plaisir. Mais les discussions animées et

les rires ont fusé à toutes les tables et la journée s'est terminée avec la promesse de se retrouver très vite...

Les personnes malades, en situation de handicap, hospitalisées et les résidents en EHPAD de la commune, n'ont pas été oubliés et ont reçu un colis. Nous avons une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui sont malades ou qui nous ont quittés.

Un grand Merci à tous ceux qui œuvrent tout au long de l'année pour la réussite de nos actions, de nos projets et manifestations.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2025.

Si vous avez 70 ans et plus, que vous arrivez sur la commune, ou ne recevez pas les invitations aux repas n'hésitez pas à vous inscrire en mairie.



















GARDERIE

Une équipe de 4 animatrices accueille les enfants du lundi au vendredi : Laurence DESPLANCHES, Abigaïl THIAIS, Andréa MURTIN et Emilie SORIA qui remplace Séverine JACQUEMOUD depuis septembre. Bienvenue à Emilie que les enfants connaissent déjà ; merci et bonne continuation à Séverine.

sont inscrites aux services périscolaires

Bravo à vous 4 pour la créativité et l'imagination dont vous faites preuve pour animer la garderie à chaque occasion de l'année scolaire, les idées fusent : Pâques, fête des Mères, Noël...

CANTINE

Depuis janvier 2024, la mairie est en charge de la restauration scolaire.

Le marché de fourniture et livraison de repas (choix du prestataire) a été lancé en mai et c'est la société RPC qui a remporté le marché. À la rentrée, les enfants ont retrouvé leurs habitudes et leurs repères avec Laurence DESPLANCHES, Sophie PACCALET, Emilie SORIA, Abigaël THIAIS, Christelle DA COSTA PEREIRA, et Sylvie CHAUVET qui remplace Camille BALMON. Bienvenue à Sylvie qui règne sur la cuisine. Merci Camille et bonne réalisation de tes projets.

Les repas à thèmes sont toujours maintenus mensuellement et le Véronique MASS personnel bénéficie d'une formation adaptée.

Nos deux ATSEM Françoise PESNEL et Andréa MURTIN complètent une équipe soudée où la patience, le dynamisme, l'écoute et le sens des responsabilités prédominent.

En conclusion je remercie le personnel, l'équipe enseignante et sa directrice, les représentants des parents d'élèves et l'amicale de l'école pour leur collaboration à l'excellent travail effectué dans l'intérêt des enfants.

Elise Diennet



SAVIGNEUX 12 BULLETIN

Savigneux s'est achevé le 5 juillet 2024 avec le départ de sa directrice Joëlle LAURENSON qui a fait valoir ses droits à la retraite. Arrivée en 2017 à Savigneux, elle aura accueilli de nombreux enfants de Savigneux au cours de 7 rentrées scolaires, avec bienveillance, professionnalisme, ténacité et parfois une pointe d'humour.

Nous la remercions chaleureusement pour sa fructueuse collaboration et lui souhaitons une retraite sereine et heureuse.

Nous souhaitons la bienvenue à Véronique MASSEI qui lui succède. Nos vœux de succès l'accompagnent dans ses nouvelles responsabilités, entourée

d'une équipe dynamique, nul doute que notre collaboration fructueuse perdurera.





Les écoliers de Savigneux ont fait leur rentrée lundi 2 septembre. Les effectifs sont encore très lourds cette année. L'école accueille actuellement 170 élèves répartis dans 6 classes.

Cette année sera circassienne!

Grâce à la participation financière de l'Amicale, les élèves bénéficieront de séances de cirque avec Fleur VASTEL, artiste intervenant dans les écoles et plusieurs classes se rendront au théâtre de Villefranche pour assister à un spectacle sur ce thème. Ce fil rouge de l'année sera aussi l'occasion de productions en arts plastiques et en rédaction. Au mois d'avril, les enfants inviteront leurs parents pour leur faire partager ce qu'ils ont découvert.





La Semaine du Goût a aussi été des gâteaux aux pommes

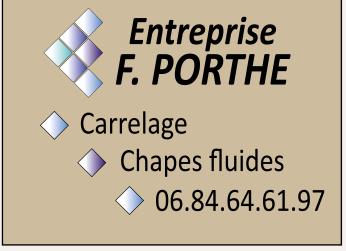


Sandra GAUTIER34 Petits/Moyens Laurence BONNETAIN.....25 GS / CP Marie ROBLES et Eva PALET26 CP/CE2 Sabine LARDET......26 CE1 Claire RAMEAU.....30 CE2/CM1 Véronique MASSEI et Marina GAGNIEUX 29 CM1/CM2

> ATSEM: Françoise PESNEL et Andréa MURTIN AESH: Nathalie RIBEIRO et Patricia DUSSAP









LA BIBLIOTHÈQUE

En 2024, les bénévoles de la bibliothèque municipale vous ont proposé :

une exposition tout public sur la littérature MANGA avec l'aide de la Bibliothèque Départementale de l'Ain, du 25 mai au 11 juin 2024.

> une animation par Corinne et Martial DEFRASNE, le 12 octobre 2024, sur le thème de la sensibilisation et de l'éveil du goût. Une petite vingtaine d'enfants de maternelle, accompagnée de quelques parents ont pu participer aux contes, à partir d'albums jeunesse, mis en scène par Corinne et chanter des comptines, avec l'accompagnement de Martial à la guitare.

Lors de cette manifestation, le livre de naissance « 1,2,3 petits chats » d'Emmanuelle HALGAND, a été remis aux enfants de 0 à 3 ans. Cet ouvrage est offert par le Département de l'Ain et la Bibliothèque Départementale dans le cadre de la démarche "Premières pages", labellisée par le Ministère de la Culture.

Vous trouverez un fonds varié d'ouvrages :

- Romans, romans policiers, mangas, bandes dessinées, documentaires divers (cuisine, nature, bien-être etc.) pour adultes,
- Albums enfants et tout-petits, documentaires, BD, mangas, premières lectures, romans jeunes et ados.

La bibliothèque municipale véhicule également la lecture à l'école. Depuis plusieurs années, Corinne DEFRASNE intervient à la demande des enseignantes et propose des ateliers à thèmes pour les grands et des lectures pour les plus petits.

La lecture se transporte également en dehors de la bibliothèque municipale grâce à la boîte à livres, rue de l'église en face de l'épicerie de Savigneux. Le principe : Déposez les livres que vous avez aimés dans un passé pas trop lointain, prenez, échangez, partagez!

Les subventions de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée, de la mairie et les échanges de livres deux fois par an avec la bibliothèque départementale de Bourg-en-Bresse, et toutes les semaines avec les 17 autres bibliothèques du réseau de lecture publique Dombes Saône Vallée, nous permettent d'enrichir notre fonds pour proposer aux lecteurs des nouveautés toute l'année. Pour les acquisitions nous tenons compte des rentrées et des prix littéraires attribués dans l'année ainsi que les demandes de nos lecteurs.

NOUVEAUTÉ

À partir de cette année 2025, votre bibliothèque reste « ouverte » 24h/24 - 7j/7,

grâce aux ressources en ligne proposées par la Bibliothèque numérique départementale de l'Ain : https://lecture.ain.fr/

Ces ressources dont l'accès est pérenne, gratuit et sans publicités sont :

MEDIATHEQUE - La Médiathèque numérique : NUMERIQUE plus de 9 000 films disponibles à la demande.



cafeyn - La presse en ligne « Cafeyn » : Plus de 1700 journaux et magazines accessibles,



music Me - La musique en ligne « Musique Me Pro »: plusieurs millions de titres accessibles.

Pour bénéficier de ce service, vous devez être inscrit dans l'une des 215 bibliothèques conventionnées avec le Département de l'Ain et posséder un abonnement en cours de validité.



adhérents dont 110 adultes et 80 enfants



bénévoles qui vous accueillent

ADHÉSION

GRATUITE

Horaires de la bibliothèque

savigneux@bibliotheques.ccdsv.fr

samedi 10 h - 12 h mardi 16 h 30 - 18 h 30 Hors vacances scolaires

Contact:0474006067aux heures d'ouverture

L'équipe des bénévoles :

Nadège ABONDANCE, Corinne DEFRASNE, Anna DESCOLLONGES, Michelle FAVET, Brigitte KLEIN, Patricia PHILIBERT, Élisabeth THEVENET et Gisèle VALENÇOT, est heureuse de vous accueillir et de vous renseigner lors des permanences et des animations.





01330 AMBERIEUX EN DOMBES

aamberieux@fede01.admr.org Page Facebook : ADMR Portes Dombes

04 74 08 01 31

f ♥ in ♂







🞒 🕡 personia

ndi et mardi de 08h à 16h

di, jeudi et vend 8h à 15h30

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

• AMICALE DE L'ÉCOLE	Stéphane DUFAL	amicolesavigneux@gmail.com duf69@hotmail.fr	06 83 58 56 16
• AMIC. DES DONNEURS DE SANG	Daniel COINTY	cointy.daniel@gmail.com	06 70 72 08 14
• AMICALE SAPEURS-POMPIERS	Jonathan AMADEI	amicalepompiersavigneux@gmail.com	06 08 31 33 63
• ANCIENS COMBATTANTS	Francis BLANC	accueil@mairiesavigneux.fr	04 74 00 70 84
• BIEN-ÊTRE	Anna DESCOLLONGES	associationculturelle01@gmail.com	06 86 71 51 47
• BIBLIOTHÈQUE		savigneux@bibliotheque.ccdsv.fr	04 74 00 60 67
BOULO SPORTS	Bruno MESSAND	bruno.messand@orange.fr	06 08 74 68 36
• CLUB JOIE DE VIVRE	Marie Josée ROLLET	mjnrollet@free.fr	06 85 42 28 27
• COMITÉ de FLEURISSEMENT	Fabrice PESNEL	fabrice.pesnel@laposte.net	07 87 37 12 73
 COMITÉ d'ANIMATION DE SAVIGNEUX - CAS 	Sandrine JACQUEMOUD	sandrine.jacquemoud@orange.fr	06 13 13 74 96
• COLLECTIF ÉCO-CITOYEN	Dominique BONNETAIN	jardinpartage01480@gmail.com	06 83 51 39 75
• LA CROIX ROUGE	Edith OLLIER	ul.portedeladombes@croix-rouge.fr	06 07 95 78 17
• LA PAROISSE	Daniel COINTY	cointy.daniel@gmail.com	06 70 72 08 14
• LES P'TITS JEUX	Françoise COULON	lesptitsjeuxdesavigneux@outlook.fr	06 70 82 52 97
• SAMANA	Samantha GARNIER Anaïs CITTERIO-QUENTIN	nutrinautes@gmail.com	06 17 53 20 99 06 60 23 31 37
• SAVI'GYM	Séverine LAHERA	gymsavigneux@gmail.com	06 77 75 46 97
• SOCIÉTÉ de CHASSE	Michel MERCATELI	mimerca@k-net.fr	06 41 81 52 48
SPORTING CLUB 1000 ÉTANGS	Joseph DUVIVIER Nadège LARDET	scme581373@gmail.com 581373@laurafoot.org	06 63 62 94 19 06 36 96 24 33
• TENNIS CLUB HAUT FORMANS	Sylvain BELLERY	tennisclub.hautformans@gmail.com	
• CONSCRITS CLASSE EN 0	Christophe JACQUEMOUD	christophejacquemoud12@gmail.com	06 88 46 67 23
• CONSCRITS CLASSE EN 1	Michaël SAUZY	conscritsla1.savigneux@gmail.com	06 76 59 22 45
• CONSCRITS CLASSE EN 2	David JACQUEMOUD	david-jacquemoud@orange.fr	06 84 91 11 83
• CONSCRITS CLASSE EN 3	Christophe LAMOUREUX	classesen3savigneux@gmail.com	06 31 64 69 07
• CONSCRITS CLASSE EN 4	Xavier BALANDRAT	xavier.agnes@free.fr	06 35 91 09 94
• CONSCRITS CLASSE EN 5	Isabelle FEBVAY	isafebvay@gmail.com	06 99 76 29 28
• CONSCRITS CLASSE EN 6	Guillaume VALENÇOT	guivalencot@free.fr	06 63 11 17 22
• CONSCRITS CLASSE EN 7	Cédric SEVE	seveea@gmail.com	06 82 18 35 52
• CONSCRITS CLASSE EN 8	Yohan PETIT	classe.8.savigneux@laposte.net	06 70 85 81 02
• CONSCRITS CLASSE EN 9	Bernadette MOYNE	bernadettemoyne@orange.fr	06 43 44 66 48



Laurent COSTANTINI

06 48 36 74 78



AMICALE DE L'ÉCOLE

Association historique de Savigneux depuis 1984, l'Amicale de l'école organise différentes manifestations au cours de l'année scolaire afin de financer les projets pédagogiques de l'école.

Après une année autour de la danse, c'est sur le thème du cirque que nos jeunes Sabiniens se retrouvent pour l'année scolaire 2024/2025.

Grâce au soutien de la mairie, de l'équipe enseignante, et avec l'aide de tous les parents bénévoles, l'année scolaire 2023/2024 a été une grande réussite. Le marché de Noël, le loto, la fête du printemps et la fête de l'école ont su rassembler petits et grands dans la convivialité. Cette année, deux nouvelles arrivées viennent pallier les départs de deux membres du bureau.

Nous serons ravis de vous retrouver pour cette nouvelle année lors de nos différentes manifestations qui seront toujours un moment de fête et de partage autour de nos enfants.





L'amicale de l'école propose également de louer son matériel :

	Tarif Associations	Tarif Particuliers	Caution (non encaissée)
1 barnum	20€	50€	300€
2 barnums	40€	90€	600€
3 barnums	60€	130€	900€
4 barnums	80€	170 €	1200€
5 barnums	100€	210 €	1500 €
6 barnums	120 €	250€	1800€
7 barnums	140 €	290€	2100€
Machine à hot-dog	25€	50€	300€
Friteuse 13 L	40€	50€	300€
Crêpière	20€	30€	150 €
Gaufrier	25€	50€	200€
1 mange-debout	10 €	10 €	45€
6 mange-debout	50€	50€	270 €
12 mange-debout	90€	90€	540€
Machine à pop-corn	60€	-	500€

contact

- amicolesavigneux@gmail.com duf69@hotmail.fr
- 🛈 amicale de l'école de Savigneux











Réveillon du jour de l'An

Chasse aux œu

COMITÉ ANIMATION SAVIGNEUX

Savigneux s'est réveillé le 1^{er} janvier 2024 dans la joie et la bonne humeur après avoir fêté le passage à l'an 2024.

Une bulle de bonheur pour plus de 100 personnes qui ont pu déguster un repas raffiné, puis la piste de danse a résisté aux assauts et embrassades des 12 coups de minuit et ce jusque tard dans la nuit.

C'est en mars que l'Irlande a envahi la salle Raymond Sanloup.

Soirée organisée par le Comité dans le cadre de la saison culturelle de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCDSV).

Le groupe Mac Adam's a proposé un concert de musique celtique qui a fait danser nombre d'entre nous dans une atmosphère chaleureuse et festive. Soirée inoubliable où chants celtiques, petits plats, et boissons reflétèrent la culture irlandaise.

C'est sous un magnifique soleil printanier, que la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques s'est déroulée autour de la mairie. Les enfants avec leurs familles sont

venus en nombre. Cette année, une nouveauté pour notre jeunesse : un atelier de maquillage qui a remporté un vif succès auprès des filles et des garçons. Cris de joie, et rires enfantins ont envahi l'espace où les enfants ont partagé leur traque aux précieux œufs.

Lors de la fête du village, vous êtes venus nombreux partager en ce début d'été des moments de convivialité et de bonne humeur au stade Antoine Favrot.

Cette année deux innovations sont venues se greffer aux activités traditionnelles à destination des enfants et de leurs parents :

- Une rando VTT qui s'est déroulée dans la matinée où parents et enfants nous ont assurés de leur présence.
- Différents jeux avec encadrement (Courses d'obstacles à l'aveugle, Penalty Game...)
 Pour clore cet après-midi, un peu plus d'une centaine de personnes a partagé un repas convivial dans l'attente du feu d'artifice offert par la municipalité.

LOCATION de matériel	Tarif associations et particuliers de la commune	Tarif particuliers et associations extérieurs	Caution (non encaissée)
FRITEUSE	50 €	100 €	500 €
SEAU À CHAMPAGNE	1€/unité	-	6€/unité
APPAREIL À HOT-DOG (4 tiges chauffantes)	25 €	50 €	200€
1 BARNUM 6 x 3 m + plots de lestage + éclairage led	60 €	90 €	1000€
2 BARNUMS 6 x 3 m + plots de lestage + éclairage led	100 €	160 €	1000€
MANGE-DEBOUT Nombre: 8 / avec housse	5€/unité	7€/unité	50 €

Irlandaise

Un immense merci aux nombreux sabinien(nes) qui nous ont soutenus par leur présence lors de ces différentes manifestations.

Saluons aussi tous les bénévoles qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour l'organisation de tous ces très sympathiques rendez-vous.

A toutes et tous, nous souhaitons une bonne et heureuse année 2025 et que cette dernière conduise vos pas vers des chemins paisibles.

Le bureau et tous les bénévoles

Suivez nos actualités sur nos pages Facebook : comité animation savigneux et Instagram : comite_animation_savigneux

contact

Sandrine JACQUEMOUD (Présidente) sandrine.jacquemoud@orange.fr 06 13 13 74 96





Les conscrits ont dignement enterré leur classe le 1er mars 2024 en force avec leur drakkar.

Les guerriers ont une nouvelle fois montré ce que la cohésion d'un groupe uni pouvait apporter.

Ce bateau, entièrement construit sur plusieurs week-ends par différentes équipes de tout âge a vagué dans les rues de Savigneux.

Nos 10 ans n'étaient pas en reste avec leur propre petit drakkar qui a fini sur le bûcher.

Bravo à tous les artisans de cette belle œuvre !!!

On se retrouve en 2033 pour de nouvelles festivités.

En attendant, nous attendons nos conscrits nombreux pour notre assemblée générale le 26 janvier 2025 à la petite salle des fêtes à 10h33.

Merci à tous nos conscrits qui ont permis que cette vente soit un succès.

Le Bureau de la classe en 3 de Savigneux classesen3savigneux@gmail.com





Le 13 avril 2024, les jeunes du village nés en 2006 ont arpenté les rues de Savigneux pour la traditionnelle vente de brioches. Une dizaine de conscrits a pu ainsi déambuler dans les rues sabiniennes, accueillie chaleureusement par les habitants. Cette journée s'est terminée en fête avec un bal convivial.

Le 13 juillet 2024, le Comité d'Animation de Savigneux (CAS) a organisé un stand de « vente de crêpes », tenu par les jeunes de 18 ans. Tous les bénéfices de cette initiative ont été intégralement reversés à ces derniers.

La Classe en 6 tient à remercier chaleureusement le CAS pour son soutien.

Le bilan, tant financier que moral, reflète leur enthousiasme et leur énergie communicative! Ils

seront une quinzaine à vaguer en 2025 et 2026.

Vive la Classe en 6 ! Le président, Guillaume Valençot









CLASSE EN 5



- Les 19 ans sont venus renforcer les effectifs des classes en 4 en apportant leur bonne humeur et leur esprit conscrit.
- La vente de Tajine de poulet en juin a régalé de nombreux Sabinien(ne)s
- La soirée Karaoké organisée en octobre a réveillé les voix et les talents.

En 2025, nous fêterons avec vous tous, nos nouvelles décades!

Si vous souhaitez participer à cette fête de village, qui rassemble toutes les générations et met à l'honneur la tradition des conscrits, il est encore temps de nous rejoindre... si votre année de naissance se termine par 5 !!

Pour les autres, nous vous donnons rendez-vous dans les rues du village et aux bals populaires, pour partager cette joyeuse animation et son esprit festif.

Par avance, nous remercions les classes en 6 et en 7, qui seront à nos côtés tout au long de ce week-end, pour que cette fête se déroule joyeusement!

Tout sera mis en œuvre pour apporter de la joie, du partage et de la bonne humeur, pour vivre avec vous tous, cette belle parade!



Pour les personnes des classes en 5 :

• Notre Assemblée Générale est prévue le 12 janvier à 10 h (grande salle de réunion) ; nous fêterons l'arrivée de cette nouvelle année en 5 et

finaliserons les préparatifs de notre week-end des conscrits.

Pour tous les Sabinien(e)s :

- Dès le 18 janvier : Un repas dansant vous sera proposé pour lancer notre année 2025 avec tout votre soutien (Ticket en vente actuellement)
- Le Week-End* des Conscrits se déroulera du 28 février au 3 mars ; vous pouvez tous nous rejoindre sur ces deux évènements :
- **Vendredi soir**: **Dès 20 h**, la remise des clés du village, le défilé « façon carnaval » et le bal Populaire (ouvert à tous !!)
- Dimanche matin : Dès 11 h (après les photos !) la parade en fanfare ! (Vague des Conscrit(es)) suivi de l'apéritif, offert au village (ouvert à tous !!)
- * Le rappel de ces informations sera disponible sur l'application
- « panneau pocket » début février.

contact

Sisafebvay@gmail.com
Isgbelle FEBVAY - 06 99 76 29 28



41 ALLÉE DES CYCADÉES - Z.A. EN PRÊLE 01480 SAVIGNEUX

TÉL. 0472264159 — pbmenuiserie@outlook.fr





SARL BLADANET

Carrelage-Mosaïque-Faïence-Pierre naturelle

Neuf et Rénovation

410 Chemin de la rose 01480 SAVIGNEUX 07-60-58-52-88

bladanetdenis@gmail.com



GARAGE EXPERT
DUPONT - MELINON

ZONE ARTISANALE LE PARDY 01480 FRANS

04 74 60 78 03

ad.ggedupont@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE Du lundi au jeudi de 7 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 Le vendredi de 7 h à 12 h et de 14 h à 18 h

COMITÉ DE FLEURISSEMENT



21 adhérents bénévoles

en 2024

Merci pour
leur implication



Une année 2024 riche de nos partages et enrichissements lors de nos plantations du 2 mai pour les jardinières et du 7 mai 2024 pour les massifs suivis d'un déjeuner au SARRAZIN.

Le nettoyage des jardinières et massifs s'est organisé chaque mois en fonction des disponibilités de chacun durant les mois de juin, juillet et août.

Cette année a été une nouveauté pour le comité par l'organisation d'un videgrenier le 15 septembre : journée où je ne peux que remercier

l'investissement et la participation de toutes et tous surtout par une matinée fraîche et venteuse!

Les exposants ont été au rendez-vous mais nous ne pourrons que nous améliorer sur 2025 car la reconduction est programmée le dimanche 14 septembre 2025.

Pas de sortie particulière comme chaque année mais un restaurant organisé dans la région pour finaliser la saison 2024.

L'association était présente au forum des associations du 7 septembre 2024. Et, nous sommes heureux de compter parmi nous, un nouveau membre : Catherine MOUREAU.

Le Président Fabrice Pesnel

Si les fleurs vous fascinent, rejoignez-nous au :



Président, Fabrice PESNEL, Tél. 07 87 37 12 73 Secrétaire, Christelle DA COSTA PEREIRA Tél. 04 74 00 70 84

Trésorier Daniel COINTY, Tél. 06 70 72 08 14

Vide-greniers

Vendredi 25 avril à 18 h : assemblée générale

Mercredi 30 avril 2025 à 14 h : plantations des jardinières

Mercredi 7 mai à 8 h 30 : plantations massifs

Samedi 6 septembre: forum des associations

Dimanche 14 septembre : vide-grenier/brocante du comité







LES P'TITS JEUX DE SAVIGNEUX

L'association « Les P'tits jeux de Savigneux » a été créée en 2012.

C'est un regroupement d'assistants maternels qui permet aux enfants de se retrouver et de partager des activités diverses et des sorties, afin de les préparer à une future vie en collectivité.

Depuis deux ans déjà, des rencontres intergénérationnelles ont été mises en place avec la maison partagée « Âge & Vie » de Montceaux. Nous sommes en lien avec un EHPAD de Rouen depuis 2020. Les enfants créent des cartes que nous leur envoyons pour Noël et au printemps et reçoivent des réponses de la part des résidents.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez intégrer l'association.



BIEN-ÊTRE À SAVIGNEUX



Nouvelle saison 2024/2025

Nouveauté pour la rentrée de septembre 2025 des cours de sophrologie en groupes et / ou en individuel vous seront proposés.

Pas de cours pendant les vacances scolaires et jours fériés.

Possibilité de préinscription dès le mois de mai.

contact

associationculturelle01@gmail.com
Anna DESCOLLONGES - 06 86 71 51 47

>> Dans la salle culturelle : Ateliers d'échanges créatifs les mardis de 14 h à 17h30 et/ou de 18h30 à 20h30

les mercredis de 17h à 20h

Cours de Vitrail Tiffany avec Arnaud

Pour un minimum de 6 personnes par atelier

- >> Dans la petite salle polyvalente : Cours de yoga avec Laëtitia les mardis de 19h à 20h
- >> Dans la grande salle polyvalente Cours de breakdance/ hip-hop avec Nicolas pour les enfants/ado de 6 à 16 ans les mercredis de 15h45 à 17h15

avec un minimum de 10 personnes par cours



DISTRIBUTION MÉTAL ÉQUIPEMENT

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE - SERRURERIE



Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. Nous vous proposons deux séances d'essai gratuites! Pendant les vacances scolaires, les cours sont assurés une semaine sur deux.

Chaussez vos baskets, prenez un tapis et une bouteille d'eau et rejoignez-nous à l'Espace Raymond SANLOUP de Savigneux.



TARIFS très compétitifs

1 cours/semaine : 110 € pour l'année 2 cours/semaine : 140 € pour l'année

contact

gymsavigneux@gmail.com

Séverine LAHERA, présidente Annabelle ESTEVINHA, trésorière Marie-Paule BLONSKI, secrétaire



DÉCHÈTERIES DU PARDY À FRANS, DES BRUYÈRES À REYRIEUX

Horaires d'ouverture (Dimanches et jours fériés exclus) :

• Du ler octobre au 31 mars (HIVER), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le samedi de 9 h à 17 h.

 Du ler avril au 30 septembre (ÉTÉ), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Le samedi de 9 h à 18 h.

Pour les voitures particulières, les cartes d'accès sont à retirer en Mairie (fournir la carte grise du véhicule et un justificatif de domicile récent).

Pour les autres véhicules et tout renseignement, contacter la gestion des contact@ccdsv.fr - Tél. 04 74 08 97 66 déchets CCDSV.

ORDURES MÉNAGÈRES

COLLECTE: Une fois par semaine. le JEUDI (sortir les bacs le mercredi soir)

BAC JAUNE

Vie pratique

COLLECTE: Une fois tous les 15 jours, le MERCREDI (sortir les bacs le mardi soir)

>> Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le calendrier de collecte des déchets de Savigneux sur le site de la CCDSV : dechets.ccdsv.fr

Containers Tri sélectif

- * Parking Espace R. Sanloup
- * Place de Corcelles en face du stade
- * Container textiles parking de la salle polyvalente



Composteur collectif

-> Près de l'école primaire Pour la collecte de vos déchets des bio-seaux sont disponibles en mairie.



COLLECTE DE PILES USAGÉES Deux urnes sont à votre disposition pour la collecte des piles : une à l'école et une en mairie.

RECYCLERIE DOMBES VAL DE SAÔNE

114 Allée de Forquevaux - 01600 TRÉVOUX Tél. 06 82 47 36 14 magasin@recycleriedombessaone.fr

Magasin ouvert: mercredi, vendredi de 14 h à 17 h 45 et samedi de 9 h 30 à 12 h 15 et de 14 h à 17 h 45.





BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Il est strictement interdit de brûler et de laisser se consumer les déchets végétaux et tout autre déchet.

NUISANCES SONORES

Il est rappelé qu'un arrêté préfectoral réglemente le bruit de voisinage. L'usage de matériel de jardinage (tondeuse, débroussailleuse, souffleur thermique...), de bricolage et de tout appareil susceptible de gêner le voisinage n'est autorisé que :

- les jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

SAVIGNEUX DOMBES SAÓNE VALLÉE

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Jain

_	7	က	4	Ω,	O	_	Φ	0	2	Ξ	-	Ë	7	-5	9		8	6	7	3	22	23	24	25	26	27	78
ဟ	Δ	_	Σ	∑ .	7	>	S	Δ	_	Σ	Σ	7	>	ဟ	Δ	_	Σ	Σ	7	>	S		_	Σ	Σ	7	>
				\d	. 1				I	ll	7]		· I			I					Ī		I			
alle	dllc									ourdes	1								ng	×	Concours de boules	Challenge Sarrazin					
SCME	montfray Montfray		ique	e e		je	reline	l e	_	ne de l	\circ	ce	_	4	ne		dette		Don du sang	Savigneux -Domien	ours de	lenge S	<u>ه</u>			ine	Conscrits
	E NOI	St Blaise	Ste Véronique	Ste Agathe	St Gaston	Ste Eugénie	Ste Jacqueline	Ste Apolline	St Arnaud	Notre Dame de Lourdes	St Félix	Ste Béatrice	St Valentin	St Claude	Ste Julienne	St Alexis	Ste Bernadette	St Gabin	2	St Pierre-Domien	Conc	Chal St Lozore	St Modeste	St Roméo	St Nestor	Ste Honorine	3
	2			,	_ '	'	ىق ص	tš	್ ರ		ત જ	ື _ອ ັ	'	ນ ຮ	رق و	 	ಹ ಹ	•	8		2	3	24 s	2	'		28
S	Ω		` Σ		_	_	S	Δ		Ξ	Ξ		_	S		_	Ξ	Ξ	-	. C	S .	6		Z		~ ~	~ >
												•		v,	_	_	_		7	_	•		_			•	
										_	_			0,		_	_	_			•		F		_		
7	-						d	/re	SIG			1						L	<u> </u>			†					
7		ve		lu e en 6		eux Maire		e de Vivre	des Kois e			Se en 5			AG A	Sse ell S		n 81 n:	/	Subs		7	مامی مام			16	l'Aquin
de l'An	sile	Seneviève		Au Classe en 6	hanie	Vœux	cien	lub Joie de Vivre	Galette des Kois uillaume			Classe en 5			AG	Classe en a		n 81 n:	/	Conès (7	ancois de cala			AG Classe en	omas d'Aquin
Jour de l'An	St Basile	Ste Geneviève	St Odilon	Au Classe en 6	Épiphanie	Vœux	St Lucien	Club Joie de Vivre	St Guillaume	St Paulin		Ste Yve	Ste Nina	St Rémi	Star		Paroisse Messe	n 81 n:		Ste Across		†	٠ _	SCME		Sie	StTho
Jour de l'An	,				Épiphanie	<u></u>	St Lucien	0	V 10 St Guillaume			13 Ste Yvette	Ste Nina	15 st Rémi	Star	17		n 81 n:	/	M 21 Ste Acroès (22 St Vincent	23 St Bornord	4			27 Sie.	M 28 St Thomas d'Aquin

o \Box	Tournoi en salle Montfray	Conscrits
_	St Blaise	L 3
Σ	4 Ste Véronique	_
Σ	5 Ste Agathe ⋑ 人	M 5 cendres
_	St Gaston	J 6 Club Joie de Viv
>	7 Ste Eugénie	Z Ste Féli
ဟ	Ste Jacqueline	S St Jean de Dieu
Δ	9 Ste Apolline	Ste Françoise
_	T0 St Arnaud	L 10 St Vivien
Σ	Notre Dame de Lourdes	M 11 Ste Rosine
Σ	12 st Félix O 7	M 12 Ste Justine
_	13 Ste Béatrice	J 73 St Rodrigue
>	14 st Valentin	V 14 Ste Mathilde
ဟ	15 st Claude	S 15 Ste Louise
Δ	76 Ste Julienne	D 16 Amicale de l'é
_	17 st Alexis	L 17 St Patrick
Σ	3 Ste Bernadette	M St Cyrille
Σ	19 St Gabin	19 An
_	Don du sang) (C
5 2	Savigneux	C C Guerre d'Aig
>	S bi	
ဟ	22 — Concours de boules	S 22 • CAS
Δ	23 St Lazare	D 23 St victorien
_	24 St Modeste	L 24 Ste Catherine de
Σ	25 St Roméo	M 25 Annonciation
Σ	26 St Nestor 0	M 26 Ste Larissa
_	27 Ste Honorine	J 27 St Habib
7		00 /

7			de La Salle	Amicale de l'école Senectacle de cirque		CAS Manx ceufs		Don de sang S Frans			M ∑ senb	> S			Σ	Comité fleurissement	Salumina
	St Richard St Richard St Richard St Richard	St Marcelli	L / St JBaptiste	्र ^क 6 1	V 11 star Brioth S 12 des	D 13 Chasse aux œufs	M 15 Structure Messe Mes	17	Vendredi Saint	200	22 St Alk	M 23 st Georges	- 5	27	L 28 Ste Valérie	Σ 🗪	Plantauvii
Conscrits	Aardi gras	Club Joie de Vivre Conscrits	te Félicité t Jean de Dieu	te Françoise †Vivien	te Rosine	rt Rodrigue	5 7	LOIU it Patrick	t Cyrille Anciens combattants	Commémoration Guerre d'Algérie	te Clémence CAS	Soiree Irlandalse ir Victorien	3	te Larissa	t Gontran	te Gwladys • (+1h)	# Baniqmin

29 Ste Gwladys

S

St Gontran

D 30 st Amédée 31 St Benjamin

Zone A. Teacners, profestoux Clemont-Ferrand, Dijon, Germobe, Irmoges, loon, Polities, et al. 1999.
 Son, Nermonde, Johnson, Polities, Sonson, Sonson,

V 31 Ste Martine M 29 St Gildas

Ste Marcelle

~	Fête du Travail St Boris	<u> </u>	2	St Justin Ste Blandine
	Sts Philippe, Jacques	Σ:	ຕ່	St Kévin ⊅
d 1	St Sylvain D	∑ -	4 r	Ste Clotilde
ر د	Ste Judith	¬>	ر م	Stigor
	Comité fleurissement Comité fleurissement Plantation massifs	· S	7	of Norbert
ထ	Anciens combattants	Δ.	00	SCME - 10um SCME -
o 9	S. Armistice 1945	_	0 2	
2	Ste Solange	_;	_ ׄי	St Landry
	Ste Estelle	≥.	_	St Barnabé Staire
N	St Achille O	 ¬ :	2 2	St 50° aminodrome
· C	Ste Rolande	- -	2	due de bear
< + 1	St Matthias	ဟ	4	Classe en 7 - Vente Le Rurger Sabinien
Ŋ	Ste Denise	Δ	ည	F. des Pères
9	St Honoré	_	9	St Jean-Francois Péair
_	St Pascal	Σ	_	Don de sang
60	St Éric	Σ	∞	St Léonce © 75
0	St Yves	_ _	<u>0</u>	St Romuald
	St Bernardin 《		Q	St Silvère
_	St Constant Challenge	S	2	ÉTÉ
$\tilde{\sim}$	Boules - Chicagoneux		$ \vec{\zeta} $	St Alban
က	St Didier		23	Ste Audrey
4	Fête de l'Amicale de	Σ	7	St Jean-Baptiste
10	F. des Mères	Σ	2	St Prosper • 0A
9	St Bérenger		9	St Antholic
_	St Augustin		7	Kermesse as l'école
28	St German Tournoi	S	28	SCME - 10 ans
$\tilde{\wedge}$	Ascension			Sis rieire, raul
<u> </u>	St Ferdinand Tournoi	.·, 	30	St Martial
_	Ascension			



Retrouvez l'agenda sur le site savigneux.net

NUMÉROS UTILES

• Mairie
Rue de l'Église - 01480 SAVIGNEUX
accueil@mairiesavigneux.fr - www.savigneux.net
Les lundis, mardis et jeudis de 13 h 30 à 17 h
Les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30 et les samedis de 9 h à 11 h

 CCDSV (Communauté de Communes **Dombes Saône Vallée)**......04 74 08 97 66

627 Route de Jassans 01600 TRÉVOUX contact@ccdsv.fr - www.ccdsv.fr

• École publique04 74 00 72 31 230 Route de la Dombes 01480 SAVIGNEUX ce.0010436u@ac-lyon.fr

Garderie périscolaire

Pendant les permanences07 57 06 58 50 En dehors des heures de permanences....04 74 00 70 84 230 Route de la Dombes 01480 SAVIGNEUX garderie@mariesavigneux.fr - www.savigneux.net • Cantine scolaire......04 74 00 70 84

www.gestion-cantine.com - accueil@mairiesavigneux.fr

Résidence des Anciennes Écoles - 01480 SAVIGNEUX bibliotheques.ccdsv.fr

• La Poste Relais à Savigneux du mardi au dimanche **Boulangerie Madru**04 74 00 71 66

Ars (ouverture: 9 h - 11 h 30) du lundi au samedi Rue Jean Marie Vianney - 01480 ARS-SUR-FORMANS

• Correspondants de presse :

VOIX DE L'AIN Odette GONIN 04 74 00 82 28 - odettegonin@orange.fr

LE PROGRÈS M^{me} BUTILLON - 06 08 43 83 03

ccbutillonsa@gmail.com

Électricité : (dépannage) RSE - 04 74 08 07 07 Eau : SAUR - Service client 03 60 56 40 46

Urgence dépannage : 03 60 56 40 48 Eaux usées: CHOLTON - 04 77 29 68 91 - 06 08 31 47 75

Gaz: Dépannage - 08 00 47 33 33 Devis raccordement - 08 10 22 40 00

Téléphone : Orange 3900 - reperes-travaux.orange.fr

SIEA: 04 74 45 09 07 (Syndicat d'Énergie et de E-communication de l'Ain)

Cadastre - 04 74 00 94 56

01600 TRÉVOUX - www.cadastre.gouv.fr

Horaires d'ouverture Du mardi au vendredi COIFFURE non-stop 8 h - 16 h 49, rue de l'Église - 01480 SAVIGNEUX 04 74 08 16 76

URGENCE Sapeurs - Pompiers......18 Gendarmerie de Trévoux :17 ou 04 74 00 13 99 240 Rue des Frères Bacheville 01600 TRÉVOUX <u>SAMU......15</u> Enfants en danger.....119 Violences Femmes Info......3919 SANTÉ - SOCIAL - BIEN-ÊTRE Cabinets d'Infirmières - 01480 Savigneux Cabinet d'Infirmières Hygia Dombes..04 74 00 89 44 17 rue de la Mairie - 01330 AMBÉRIEUX-EN-DOMBES PERRIN-MOREL Véronique - FESSY Caroline ETIENNE-ELUECQUE Marie-Pierre 520 rue J.M. Vianney - 01480 ARS-SUR-FORMANS FAURE Loïc, PAGET Mélanie, BATAILLON Mathieu 01480 SAVIGNEUX - Anne-Claire FOURNEY Pharmacies3237 Plateforme: 3001 Centre Départemental de Solidarité 175 bd de l'industrie - 01600 TRÉVOUX Par courrier : Conseil Départemental de l'Ain 13, av. de la Victoire - BP 50415 - 01012 BOURG-EN-B. cedex Diététicienne GARNIER Samantha06 17 53 80 99

Ostéopathe CITTERIO-QUENTIN Anaïs..06 60 23 31 37

GONNARD-BOSDEVEIX Catherine06 11 75 11 34

Sophrologue

Naturopathe



SPORTING CLUB DES MILLE ÉTANGS SCME

Saison 2023-2024 : une année de succès !

La saison 2023-2024 a marqué une nouvelle étape pour le SCME. Alliant performance sportive, engagement communautaire et partenariats solides, nous continuons d'évoluer et de renforcer notre présence dans nos communes.

LE RÔLE CLÉ DES BÉNÉVOLES ET ÉDUCATEURS

Notre réussite repose sur l'engagement de nos bénévoles et éducateurs, qui accompagnent nos jeunes joueurs sur le terrain et dans leur progression humaine.

Leur passion et leur dévouement sont essentiels au succès collectif du club.





ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Comme chaque année, nous avons participé au tournoi du Soler lors du week-end de la Pentecôte avec 110 licenciés, dans une ambiance conviviale. Nous avons également organisé la soirée des sponsors, en présence d'élus et de personnalités, ainsi qu'une matinale le 29 juin, avec une initiation aux activités handisports suivie d'un barbecue et d'un blind test.



Soutien des partenaires

Avec plus de **70 partenaires**, nous avons pu obtenir de nouveaux jeux de maillots et du matériel. Leur soutien est crucial pour offrir un environnement optimal à nos équipes et leur permettre de se concentrer sur le jeu.



Croissance du nombre de licenciés l

370 AAV

Avec 370 licenciés cette saison, contre 250 il y a deux ans, notre club connaît une belle croissance.
Cela montre notre capacité à attirer de nouveaux joueurs tout en fidélisant nos membres actuels.
Nous devenons ainsi un lieu de développement pour toutes les générations, des jeunes aux vétérans.



Nous avons fièrement représenté nos couleurs avec 24 équipes dans les compétitions locales. Du plus jeune âge aux séniors, nous avons su porter haut les valeurs du club. Une attention particulière est donnée au développement du football féminin, où nos équipes continuent de progresser

La saison 2023-2024 a été une excellente année pour le SCME.

Nos objectifs pour la saison prochaine sont de continuer à progresser, tant en termes de résultats que de divisions pour plusieurs équipes. Nous abordons l'avenir avec enthousiasme, prêts à poursuivre notre chemin vers de nouveaux succès.





BOULO SPORTS

Le BOULO SPORTS de SAVIGNEUX avec sa nouvelle équipe dirigeante a entrepris, au printemps, le réaménagement du local afin de pouvoir implanter une chambre froide flambant neuve.

Cette année les boulistes locaux n'ont pas performé aux divers championnats 2024, contrairement à 2023.

Nos 4 concours officiels ont affiché complet, ce qui est extrêmement rare, et prouve la qualité de notre accueil.

À noter que nous augmentons notre effectif depuis 2 saisons.

L'année 2025 sera celle du 50e anniversaire. Le bureau réfléchit à la façon de le célébrer.

Le BOULO SPORTS remercie la municipalité, notamment pour l'entretien des abords du boulodrome, ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent pour entretenir la dynamique du club.

Pour information le boulodrome de Savigneux est ouvert tous les jeudis après-midi de début avril à fin octobre.

Si des personnes désirent pratiquer le sport BOULES LYONNAISES, ou se renseigner, n'hésitez-pas à consulter l'annuaire des associations afin de contacter le correspondant du club.

Bonne année 2025 à toutes et à tous!

TOTAL TEREFORE * Calendrier 2025

- Mercredi 29 janvier 16 quadrettes VÉTÉRANS au boulodrome de Montfray à 9h30
- Samedi 22 février 16 quadrettes au boulodrome de Montfray à 7H30 COUPE LE SARRAZIN
- Jeudi 22 mai 32 doublettes VÉTÉRANS à Savigneux à 8h30 COUPE M. PERRIER
- Vendredi 13 juin

50° anniversaire du BOULO SPORTS

- Dimanche 24 août 32 doublettes par poules à Savigneux à 8h COUPE DE LA MUNICIPALITÉ
- Samedi 6 septembre But d'Honneur du club à 9h00
- Samedi 20 septembre Fanion du secteur 2 à Savigneux à 8h
- Dimanche 5 octobre AG à 10h00
- Samedi 6 décembre banquet des boules au siège LE SARRAZIN.

CLUB JOIE DE VIVRE

Bonne année 2025 à vous tous.

Il est de coutume de retracer nos activités en cette fin d'année 2024.

Nous avons partagé : la galette des rois en janvier, manger une choucroute chez Raphaëlle en février, fêter nos trois conscrits en mars : Madame Gabrielle SANLOUP et son frère Francis BLANC, Monsieur Firmin SABY (90 ans) et pour finir en juin un repas à l'auberge de la Tour à Ambérieux-en-Dombes.

En décembre, Noël avec la bûche et les papillotes!!!

Nous avons repris en septembre nos activités : belote, tarot et scrabble.

N'ayez pas peur de venir nous rejoindre pour passer un moment convivial les jeudis de 14 à 18 h à l'espace Raymond SANLOUP.







• 19 mars : commémoration du cessez-le-feu en Algérie

Pour honorer leur mémoire et préserver leur souvenir, une gerbe a été déposée au Monument aux Morts lors de chaque cérémonie.

À l'occasion de la cérémonie du 11 novembre 2024, Monsieur le Maire a honoré Francis BLANC en lui décernant la Médaille d'Argent, saluant ainsi son dévouement et ses actions au service de l'Union fédérale des associations de combattants, victimes de guerre et jeunesses.





PAROISSE SAINT LAURENT

Les messes dominicales anticipées sont célébrées les samedis soir à 18 h, une semaine sur deux, en alternance avec Villeneuve.

Elles sont annoncées sur 2 supports numériques :

- Le site internet de la mairie « savigneux.net ».
- L'application mobile « Panneau Pocket ».

Le tarif des célébrations reste inchangé :

Selon la convenance de chacun en se rappelant que si certains plus pauvres donnent moins, c'est dans l'espérance que certains mieux lotis suppléent en donnant davantage. Merci.

- Baptêmes de 90 à 150 €
- Mariages de 300 à 400 €
- Funérailles de 180 à 300 €
- Messes 18 € (Elles sont intégralement reversées aux prêtres.)

Vous désirez rencontrer un Père, demander des renseignements, un sacrement : Baptême, Confirmation, Mariage... : s'adresser à la permanence d'Ars, les samedis matin de 9 h 30 à 12 h 00 436 rue Jean Marie Vianney - 01480 Ars-sur-Formans

e-mail : paroissse.arsaville@gmail.com

site:www.arsnet.org

Tél. 04 74 08 17 08

Nous souhaiterions étoffer notre équipe paroissiale, alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

L'équipe paroissiale vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

contact

Daniel COINTY Responsable et trésorier de la paroisse 06 70 72 08 14

Les temps forts vécus en 2024 :

- → **Le samedi 20 janvier**, fête de Saint-Sébastien : à l'issue nous avons partagé le verre de l'amitié.
- → Le samedi 2 mars à 18 h, messe des conscrits de la classe en 4.
- → Le samedi 23 mars, à 18 h, messe des Rameaux.
- → Le dimanche 31 mars à 10 h, messe de Pâques.
- → Le jeudi 31 octobre à 17 heures 15 messe anticipée de la Toussaint, précédée de la bénédiction des tombes.
- → Le mardi 24 décembre à 18 h Messe de Noël.



Cette année, 5 baptêmes, 6 mariages et 5 obsèques ont été célébrés

* Calendrier 2025 *

- **Samedi 18 janvier,** 18 heures Fête de Saint Sébastien.
- **Samedi 1**er **mars,** 18 heures messe des conscrits.
- **Samedi 12 avril**, 18 heures messe des Rameaux
- **Dimanche 20 avril,** 10 heures messe de Pâques
- **Samedi 9 août,** fête de Saint Laurent.
- **Vendredi 31 octobre,** 18 heures messe de la Toussaint. Rdv à 17 h 15 au cimetière pour la bénédiction des tombes.
- Mercredi 24 décembre, 18 heures messe de Noël





AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Nous sommes Françoise et Daniel, correspondants sur notre commune de l'amicale des donneurs de sang de Villeneuve et communes réunies rassemblant Villeneuve, Chaleins, Fareins, Ars-sur-Formans, Savigneux, Ambérieux-en-Dombes et Frans. En 2025 Jassans-Riottier nous rejoindra.

Le don prélevé est de 460 ml pour les femmes, 4 fois par an et de 480 ml pour les hommes, 6 fois par an.

Le jour du don, cela commence par un passage avec la secrétaire de l'établissement Français du sang, vérifiant votre identité, puis vous remet un questionnaire, ensuite un médecin vous prend la tension et vous pose des questions d'ordre médical afin d'autoriser votre don et que les infirmières vous prennent en charge.

Après 30 minutes de prélèvement environ, c'est une collation obligatoire qui vous attend avant de quitter le centre de don.

Les prélèvements ont lieu LES MARDIS ou les JEUDIS dans la salle polyvalente de chaque village, horaire avancé à 15 h jusqu'à 19 h 15 selon le calendrier donné par l'Établissement Français du Sang.

Pour faire partie d'une liste de donneurs reconnus par l'EFS à même de vous contacter si besoin.

tu sauves des vies c'est possibl

à cette occasion, tu peux connaître ton groupe sanguin.

1 don = 3 vies

se sentir utile et être fier de ce geste Pourquoi

donner son sang

c'est possible que dans ton entourage une personne en aura besoin

on te remercie de ton action effectuée

tu sais que cela sauve des vies

convaincre des personnes de son entourage

Le don du sang peut commencer à partir de 18 ans jusqu'à 70 ans et 11 mois, peser plus de 50 kg et être en forme.

Les collectes sont annoncées sur les tableaux d'affichage des communes concernées et diffusées sur notre page Facebook ou notre nouveau site https://donneursdesdombes. wordpresscom/



PLANNING 2025

Savigneux 20 février

Frans 17 avril
Villeneuve 17 juin
Ars-sur-Formans 12 août
Jassans-Riottier 12 septembre
Ambérieux-en-Dombes 23 octobre
Fareins 18 décembre

Cette année 2024 fut sous le signe de la formation adressée aux élèves de CM2 de notre école de Savigneux le 11 février 2024 en date de la collecte puis ce fut au tour des élèves de l'école de Chaleins tandis que les élèves de Fareins la reçoivent chaque année au mois de décembre.

Nous avons également reçu le samedi 9 mars 2024, l'assemblée générale de l'EFS de l'AIN à la salle des fêtes de Villeneuve.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À CHALEINS LE VENDREDI 7 FÉVRIER 2025.

VENEZ NOUS REJOINDRE!

Amicalement.

Françoise Pesnel et Daniel Cointy

SAPEURS-POMPIERS



NOUS RECRUTONS!

En ce début d'année, nous souhaitons vous faire part de la situation de notre caserne. Nos effectifs sont en nette baisse, et cette diminution menace la continuité de nos interventions au sein de la commune. Pour continuer à assurer votre sécurité, nous lançons un appel à tous ceux qui souhaiteraient rejoindre nos rangs.

Si vous avez l'envie de vous engager et de contribuer à la vie de Savigneux, notre équipe est prête à vous former et à vous accueillir. Votre engagement peut faire la différence pour maintenir notre caserne active et garantir la sécurité de tous.

Merci pour votre soutien indéfectible!



Jonathan Amadei, Président de l'amicale des sapeurs pompiers de Savigneux



Des m² qui changent tout!

Plus d'espace, plus de confort pour tous ! Chambre | Salle de bain | Bureau | Salle de jeux



SURÉLÉVATION DE TOITURE

Un projet ? Contactez-nous!

www.espace-viveo.fr - 09 72 45 83 81 71 Allée des Cycadées - 01480 SAVIGNEUX

Cours de QI GONG et TAI CHI à SAVIGNEUX, avec Céline et Thierry GARNIER

SAMANA, association loi 1901, vous propose à Savigneux dans la salle polyvalente Espace Raymond SANLOUP, des cours de Qi Gong les mardis matin de 10 h à 11 h 15.

L'association propose également des cours de Tai Chi : Le Tai Chi Eventail les mercredis tous les 15 jours de 17h30 à 19h et des cours mensuels ou bi-mensuels les jeudis soir de 19h15 à 20h45 alternativement suivant un planning : Doubles Éventails 1 fois par mois, Self Défense 2 fois par mois et maniement de la Canne 1 fois par mois.

QI GONG

Le Qi Gong est un art énergétique chinois millénaire et fait partie de la Médecine Traditionnelle Chinoise. Par des mouvements lents associés à une respiration douce et à l'attention de l'esprit, le Qi Gong permet de faire circuler l'énergie vitale dans le corps et d'harmoniser le corps et l'esprit.

Il assouplit et renforce l'organisme, équilibre les énergies, permet de retrouver le calme et la sérénité, d'évacuer le stress excessif et d'améliorer le bien-être, la santé et la vitalité.

Pratiqué dans le cadre convivial d'un groupe, le Qi Gong s'adresse à tout public.

TAI CHI

Le Tai Chi est un art martial interne qui s'appuie sur les principes énergétiques du Qi Gong. Pratiquer le Tai Chi avec une arme permet de structurer le corps, améliore la coordination, l'équilibre et développe le travail de l'intention. Les cours de Self Défense s'adressent à tous et permettent de travailler les grands principes de la Self-Défense en duo.

LES ENSEIGNANTS DE QI GONG ET MODULES DE TAI CHI à SAVIGNEUX

Les cours de Qi Gong et des Doubles Éventails sont dispensés par Céline Garnier et les cours de Tai Chi Défense et de la Canne par Thierry Garnier. Tous deux sont professeurs diplômés d'état et

Les cours sont accessibles à tous, adolescents et adultes, avec la possibilité de débuter en cours de saison.

diplômés de l'école TAO.



Céline GARNIER : 06 84 18 20 93 celinegarnier.aura@gmail.com www.auraqiqonqtaichi.fr









PASSERELLE EN DOMBES

MISSION EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

Créée en 2011, l'association « Passerelle en Dombes » s'est fortement développée au fil des années, jouant aujourd'hui un rôle central sur notre territoire en favorisant le lien et la mobilisation de tous les acteurs de l'emploi.

En partenariat avec 14 communes (Ambérieux-en-Dombes, Ars-sur-Formans, Civrieux, Lapeyrouse, Misérieux, Monthieux, Rancé, Sainte-Euphémie, Sainte-Olive, Savigneux, Saint-Jean-de-Thurigneux, Toussieux, Tramoyes et Villeneuve), notre mission est de rapprocher les entreprises et les personnes en recherche d'une solution professionnelle, qu'il s'agisse d'un emploi, d'un stage, d'un contrat d'apprentissage et d'alternance ou d'une orientation dans leur projet de carrière.

Aujourd'hui, Passerelle en Dombes compte un réseau de 50 adhérents (parrains et marraines), dont plus d'une vingtaine très engagée. Ces bénévoles, issus de divers secteurs d'activités et expérimentés, consacrent généreusement leur temps et leurs compétences à l'accompagnement des demandeurs (filleuls). Grâce à leur expertise, leur savoirfaire et leur bienveillance, ils apportent un soutien précieux aux bénéficiaires.

Nos actions et résultats en 2024

- Une centaine de dossiers filleuls ouverts
- 12 permanences organisées à Ambérieux-en-Dombes
- 13 permanences délocalisées dans les communes partenaires
- Plus de 2000 offres d'emploi de proximité diffusées à ce jour
- 1 job dating en collaboration avec le « Golf du Gouverneur »
- 4 interventions dans des établissements scolaires dans le cadre du programme « Réseau 100 000 entrepreneurs »
- 1 intervention dans un Forum dédié aux jeunes en situation de handicap (orientations et formations)
- 1 intervention scolaire dédiée à l'information sur l'alternance





Et pour 2025?

Nous poursuivons avec dynamisme notre mission pour favoriser l'insertion professionnelle. Nous accueillons régulièrement de nouveaux parrains et marraines, dont les idées et l'engagement continueront de valoriser notre association. En parallèle, une équipe de bénévoles s'attelle à la refonte de notre site internet pour offrir une meilleure accessibilité aux utilisateurs.

Un projet innovant autour de l'emploi est également en cours de préparation et se concrétisera fin 2025 par un événement qui sera ouvert à tous autour du théâtre d'improvisation avec comme thématique les activités de l'association "Vivre et Travailler en Dombes".

Que vous souhaitiez apporter votre expérience en tant que parrain/marraine ou que vous soyez en quête de nouvelles opportunités professionnelles en tant que filleul(e), l'association Passerelle en Dombes est là pour vous accompagner avec écoute, professionnalisme, discrétion et engagement. Rejoignez-nous et ensemble, construisons des passerelles vers l'emploi!

contact

289, rue Gombette 01330 Ambérieux-en-Dombes passerelle-en-dombes@orange.fr

CROIX ROUGE FRANÇAISE

UNITÉ LOCALE PORTE DE LA DOMBES

Une année de mobilisation pour tous les bénévoles de notre U.L en cette période de grande précarité pour beaucoup de foyers.

Sur l'année 2023:

33 communes - 49 bénévoles - 18 304 heures de bénévolat - 1 061 colis alimentaires

Chaque jour sur le terrain, l'Unité Locale est là, pour écouter, pour accompagner et aider les personnes en difficulté. Nombreuses actions menées tout au long de l'année.

En 2024, nous avons dû organiser une collecte alimentaire supplémentaire afin de faire face aux besoins de nos bénéficiaires, mais aussi à une pénurie de certaines denrées à la banque alimentaire.

Actions sociales

Distributions alimentaires, Aides financières, Apprentissage des Savoirs de Base, Initiation aux Premiers Secours, Opération brioches dans les 5 EHPAD de notre secteur, Écrivain Public, Parrainage avec l'école de chiens guides d'aveugles de Cibeins, durant 2 ans l'Unité Locale Porte de la Dombes prend en charge l'éducation, la nourriture et les soins vétérinaires.

Venez nous rejoindre si vous le souhaitez, il y a forcément une action pour vous !



Croix-Rouge Française Trévoux





Actions qui génèrent des bénéfices

→ Boutique Croix-Rouge :

11 avenue de Monplaisir à Jassans-Riottier, ouverte les :

- mardi, mercredi et samedi matin de 9h à 12h
- mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h
- → Brocante annuelle
- Défilé de mode
- Paquets cadeaux chez King Jouet
- Organisation d'un tournoi de tarot
- Initiation aux Premiers Secours









RENDEZ-VOUS ÂGE'ILITÉ

PRÉVENTION DES CHUTES ET LE MAINTIEN DE L'AUTONOMIE DES SENIORS



Une conférence le 18/9, suivie de 8 ateliers avec une kinésithérapeute KPAura et un atelier avec une nutritionniste.

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre 3 acteurs principaux : la Conférence des financeurs de l'Ain, l'association KPAURA et la Mairie.

L'association KPAURA regroupe une cinquantaine de kinésithérapeutes formée à la prévention en santé publique et santé au travail. Cette entité régionale de prévention a permis de mettre en place ce programme « Âge'ilité » dans l'ensemble de la région Rhône-Alpes Auvergne et fait également partie d'une entité nationale Kiné France Prévention.

But des ateliers :

Redonner à l'individu des possibilités d'équilibration en se réappropriant les différents mécanismes de l'équilibre. Augmenter ses capacités d'adaptation et sa vitesse de réaction.

Premier et dernier ateliers durent une heure et demie, composés de bilans individuels initiaux et finals.

Les autres durent une heure et ont des thèmes variés comme l'équilibre, la sensibilité plantaire, le travail des transferts et du relever du sol, la coordination...

Les groupes sont composés de 10 personnes maximum, âgées de plus de 60 ans, qui présentent ou non des facteurs de risques.

Différents villages ont déjà bénéficié du financement depuis 3 ans (Fareins, Trévoux, Frans, Saint-Trivier, Ambérieux, Ars), en cours il y a Ste-Euphemie, Chaleins, St-André-de-Corcy entre autres.

En fonction des financements de la conférence des financeurs, de nouveaux projets auront lieu l'année prochaine. L'association KPAura répond chaque année à des appels à projets lancés par la CF.

Sandrine Thoral-Rigal Kinésithérapeute en santé publique Les participants sont en général très satisfaits, les bilans individuels montrent une amélioration de l'exécution des tests ainsi que de la vitesse d'exécution.

Âge moyen 75/80 ans en fonction des groupes, mais possible dès 60 ans

En moyenne un à 2 hommes par groupe. Les hommes ne se sentent peut-être pas concernés par les risques de chutes ?

L'association KPAura propose aussi des actions pour les proches aidants, ainsi que des actions en santé au travail.

Quelques statistiques

1/3

des personnes de plus de 65 ans ont fait une chute dans les 12 derniers mois

et entre 40 et 50 % pour les personnes de plus de 80 ans.

ET sur les personnes qui ont chuté, 1 sur 2 retombe dans les 12 mois suivants.



2 000 000

des personnes de
plus de 60 ans font une
chute médicalisée chaque année





donnent lieu à une hospitalisation après 75 ans.

Or toute chute entraîne un risque majeur de perte des capacités d'adaptation. La chute peut entraîner une perte de confiance en soi et de l'angoisse, mais a également des impacts psychologiques non négligeables.





ÂGE'ILITÉ - Interview de 2 participants



Gisèle SALVA - Cela fait 24 ans que j'habite à Savigneux, j'ai 83 ans. J'ai découvert les rendez-vous ÂGE'ILITÉ à la conférence du 18 septembre 2024 avec Elise DIENNET, présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Je suis moi-même membre du CCAS.

Un livret nous a été distribué lors de cette conférence, avec différentes postures pour le corps. Cela m'a donné envie d'essayer et de voir si j'étais capable de les réaliser.

Par exemple, dans la séance de ce matin 23 octobre, un exercice consistait, en partant de la position sur le dos, à se tourner sur le ventre puis se tourner sur le dos, ensuite se hisser vers le haut avec les jambes et les fesses, puis revenir en position de départ. Un autre exercice en position de départ à genou demandait de tendre la jambe droite en levant le bras gauche, puis inversement, tendre la jambe gauche en levant le bras droit.

J'aime participer car ces séances font travailler des mouvements que je ne fais pas souvent. Elles m'apportent de la souplesse, de la force et de l'équilibre. Déjà vigilante et avertie par rapport aux chutes, ces séances complètent mon attention à ne pas tomber. Par ailleurs, je ne fais pas de sport mais je donne du temps au fleurissement du village. Et le jardinage, c'est un peu du sport!

Ces premières séances m'apportent aussi plus de confiance en moi. Sandrine, notre professeur, nous regarde toutes et nous redresse ou nous reprend si l'on fait un mouvement de travers. Ainsi, pas de risque de se faire mal! Sandrine est un professeur formidable. Elle est très agréable. Elle explique très bien, plusieurs fois s'il le faut.

Au-delà de l'activité et des mouvements individuels, le groupe est super : tout le monde est joyeux même si les exercices sont durs parfois ! Pour tout cela, j'aimerais que l'activité dure toute l'année. Donc oui, je recommande vivement cette activité ! J'en parle autour de moi, au bon vouloir de chacune et chacun en fonction de ses aspirations !

Jean-Marc GERBET -

Cela fait 10 ans que j'habite à SAVIGNEUX, et j'ai 69 ans.

J'ai découvert les ateliers ÂGE'ILITÉ grâce à l'information sur Panneau Pocket.

Je me suis inscrit pour travailler ma souplesse et en prévention des risques de chutes.

Je recherche de l'assurance dans ma vie quotidienne face à ce réel danger.

D'ailleurs, je viens aux séances avec ma femme.

Je trouve les séances agréables, sympathiques et très conviviales. Je serai partant pour plus de séances, mais pas à l'année.

Cela m'a apporté un peu plus de souplesse et de vigilance face aux chutes.

J'ai aussi changé certaines de mes habitudes suite à ces ateliers.

Par ailleurs, comme activité physique, je fais de la marche et je jardine.

Je suis aussi membre bénévole du Comité de Fleurissement.

Pour finir, je conseille à toutes les personnes de plus de 60 ans cet atelier afin de mieux anticiper les risques de chute.

77



OFFICE DE TOURISME ARS-TRÉVOUX: De bons produits de chez nous, du bien-être et des produits monastiques

Voici un éventail d'articles que vous trouverez dans les boutiques de l'Office de tourisme à Ars et à Trévoux, des produits locaux de la marque Saveurs de l'Ain pour certains, une très bonne référence et un prix modéré.

Venez découvrir nos immanquables 100% locaux. Les producteurs se mettent en 4 pour vous régaler et grâce à eux nos boutiques s'enrichissent pour vous proposer le meilleur à offrir ou à s'offrir.



Pensez aux rillettes de carpe et de truite du Fumet des Dombes à St-André-de-Corcy. Accompagnez-les avec des vins du Beaujolais du Domaine des Crêtes ou une bière artisanale la Ripailleuse à St Bernard. Ou bien réalisez votre cocktail : un fond de sirop Spritz de la renommée d'Eyguebelle, ajoutez du Prosecco, de l'eau pétillante, un zeste d'orange et voilà!

Peut-être préférez-vous un sirop d'Eyguebelle désaltérant comme le menthe-citron, le détonant cactus piment ou l'original : rose, sapin, basilic pour parfumer votre salade de tomates, avec Eyguebelle vous n'aurez que l'embarras du choix!

> Un Tea time avec votre meilleure amie ?

Sans les biscuits Gaudélices au caramel, chocolat, citron ni le thé d'Alex ne serait pas un Tea time!

Dans nos boutiques, retrouvez l'espace Bien Être avec les produits cosmétiques naturels Najel, élaborés par le laboratoire Najjar à Civrieux les parfums ou les savons de Chantelle et de Ganagobie, ou l'Eau d'Émeraude, le produit infaillible pour prendre soin de sa peau!

Essayez la **Spiruline**, un superaliment à base d'alque, produit à Trévoux par Astrée Spiruline.

> Quoi de mieux que l'Alexion, la potion magique d'Eyguebelle! Une boisson réalisée à partir de 52 plantes, fortifiante et reconstituante. À utiliser dans les moments de fatique ou en prévention avant la période

Nelzi

Enfin, ne repartez pas sans la Musculine de l'Abbaye Notre-Dame des Dombes, connue de tous nos anciens.

Un goûter d'enfants s'improvise?

Préparez un flan : connaissez-vous les flans de l'Abbaye de la Coudre ? Versez du lait dans une casserole puis ajouter leur parfum préféré: caramel, praliné, framboise, citron. Parfait pour le dessert!

Proposez-leur également un excellent jus de fruits bio pomme, poire abricot du Comptoir des pommes à Civrieux ou un sirop Barbapapa chez Crozet.

Un petit-déjeuner en amoureux

Avec un café d'Alex, torréfacteur à Ars, bien sûr, mais servi sans le miel d'Happy Miel de Mézériat ou sans être accompagné des succulentes Confitures d'à Côté, productrice locale de confiture de fruits de saison cuits au chaudron à Chatillon-sur-Chalaronne, ne peut pas être un déjeuner en amoureux!

> Vous êtes conquis alors sans hésitation pensez départ en retraite ou autre. Nous réalisons vos paniers garnis, passez commande! Nous sommes à votre écoute pour un conseil, une

Chaque année de nombreux CCAS de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée nous confient la confection des colis de fin d'année pour leurs aînés.

à l'Office de tourisme et ses boutiques pour vos cadeaux de Noël, un anniversaire, un suggestion.

**** Liste des assistant(e)s maternel(le)s ****

LES CRÈCHES SUR LE TERRITOIRE DE LA CCDSV

Les 6 multi-accueils du territoire sont gérés par trois associations : l'Espace talançonnais, Val Horizon et Léo Lagrange. Ils bénéficient de l'aide de la Caisse d'allocations familiales et du Département de l'Ain.

Ces structures accueillent uniquement les enfants domiciliés sur le territoire de la CCDSV. Les tarifs sont les mêmes dans l'ensemble des multi-accueils et calculés selon le quotient familial.

• Multi-Accueil « 1001 étoiles », Centre Social l'Espace :

Contact : 04 74 00 35 80

Mail: accueil@lespace-reyrieux.fr Site web: www.lespace-reyrieux.fr

112 Chemin de Veissieux-le-Haut - 01600 Reyrieux

Maison de la petite enfance (Trévoux), Le Tournesol (Trévoux), Les Crayons verts (St-Didier-de-Formans), Micro-crèche Par-ci, Par-là (Parcieux):

Préinscription à la Maison de la Petite enfance, Chemin du Clos, 01600 Trévoux, par téléphone ou sur place du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h.

Renseignements téléphoniques : 04 74 00 57 15 ou par mail : petite.enfance@valhorizon.fr

• Multi-accueil « À petits pas » (Fareins)

Préinscription, 1209 chemin des Granges, 01480 Fareins, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h

Renseignements téléphoniques : 04 74 06 10 56 ou par mail : multiaccueilfareins@leolagrange.org

Relais Petite Enfance (RPE)

Pour tout contact, appeler le secrétariat des Relais, présence tous les matins sauf mercredi, de 8 h 30 à 12 h au 04 74 00 33 82 ou par mail :

secretariat.relais@valhorizon.fr

Pour Savigneux joindre le RPE de Fareins (Dombes Saône Vallée) : relais.dombessv@valhorizon.fr 1209 chemin des Granges 01480 Fareins au 04 37 55 77 63

- Animatrice Responsable : Annick Vitry au 07 49 65 31 05.
- Permanences lundi, mardi jeudi de 12 h 15 à 13 h 30 et mercredi de 9 h à 11 h lundi et jeudi de 16 h 00 à 17 h 30.

Pour tout renseignement complémentaire concernant la petite enfance, l'accueil des enfants de moins de 6 ans sur le territoire :

https://ccdsv.fr/Petite-enfance-2850.html



● ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2024 arrêté au 14/10/2024



- 4	1. /	•	
- 1	110	100610	000
	N / / /		I'V
()	V UL	issan	\sim
\cup	0	000-0-0)

Tommy, Jonathan GUILLERMIN	30 janvier 2024
Aaron CHELLÉ	5 mai 2024
Léa DELPORTE	11 mai 2024
Théa MALGRAS	15 juin 2024
Orlane COMPAGNE	6 juillet 2024
Mylan BELLET	28 juillet 2024
Léonie, Lucie, Aline MICHEL	3 septembre 2024
Candice, Laurence, Isabelle MOUNIER 2	3 septembre 2024
Cédric, Duncan MANIGLIER	5 octobre 2024
Mattéo BLANCHARD	8 novembre 2024
Mathias GERVAIS TOURNAUD 1	6 décembre 2024



Maxime, Alain SIGNORET et Oriane LARDET 15 juin 2024

> Dorian FABRE et Mélanie POIRET 29 juin 2024

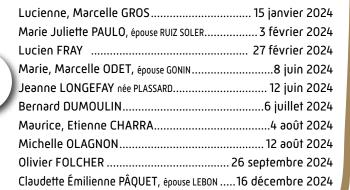
Jonathan, Grégory, GENION et Roxane, Lise, Angélique BOUAMARA 6 juillet 2024

> Ghislain, Claude, Christian SIMONNET et Pearl DEFRASNE 20 juillet 2024

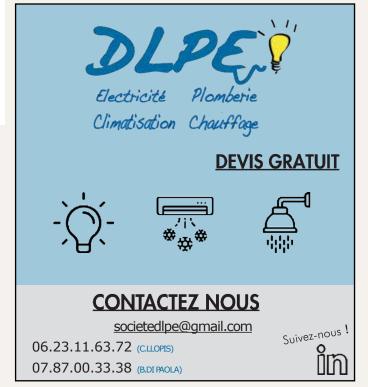
Gilbert, Jean, Paul SAUZY et Arlette, Jeanne, Antonia VENET 17 août 2024

Dylan, André, Maurice GENION et Elisa, Murielle ROGNARD 14 septembre 2024

Décès











BIEN VIVRE ENSEMBLE



ENTRETIEN ABORDS DES PROPRIÉTÉS

Il appartient à chacun d'entretenir les abords de sa propriété le long des voies communales, désherbage, entretien des haies, grilles d'eau pluviale, fossés...

Du fait de l'application de la réglementation zéro pesticide dans les espaces verts publics, nous invitons les Sabiniens à changer leur regard sur les herbes folles qui ne sont pas signe de saleté mais d'une biodiversité végétale en bonne santé!

URBANISME

Certificat d'Urbanisme (CU) Déclaration Préalable (DP) Permis d'Aménager (PA) Permis de Construire (PC)...



Quelles formalilés?

Renseignements et formulaires téléchargeables sur le site : www.service-public.fr « Autorisations d'urbanisme ».

Plateforme de dépôt en ligne :

https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001398#

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur la liste électorale est une démarche volontaire de chacun l

Seuls les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement, une première fois, sur la liste électorale de la commune où ils se sont fait recenser à 16 ans (s'ils n'ont pas déménagé entre-temps).

Pour tous les autres cas d'inscription sur une liste électorale, vous devez effectuer la démarche auprès de la mairie, notamment lorsque vous déménagez et changez de commune.

→ Même si vous déménagez sans changer de commune, pensez à signaler votre changement d'adresse pour modification sur la liste électorale, afin que les courriers de propagande et votre carte électorale vous parviennent.

PLANTATION DES ARBRES

Un arbre de moins de 2 mètres peut être planté à 50 cm de la limite de propriété.

Tous végétaux de plus de 2 mètres doivent être plantés à 2 mètres et plus de la limite de votre propriété.

TAILLE DES HAIES

La taille des haies aux abords de la voie publique est obligatoire. Les propriétaires doivent respecter la hauteur prévue dans le règlement du PLU (se renseigner en Mairie).

La circulation sur les trottoirs et zones de passage ne doit pas être perturbée par des haies non entretenues.

RÉSIDUS D'ÉLAGAGE

Les haies le long des voies communales sont élaguées par la commune ; l'évacuation des éventuels résidus d'élagage est à la charge des propriétaires et riverains afin d'éviter l'obstruction

Divagation des chiens

La divagation des chiens est INTERDITE et leurs aboiements ne doivent pas déranger le voisinage, le jour comme la nuit... Si un chien se réfugie chez vous et que son propriétaire n'est pas connu, appelez la Mairie.

socaf

TRAVAUX PUBLICS

ZA La Fontaine • Crottet B.P.16 • 01290 Pont de Veyle

Tél: 03 85 36 24 50 • Fax: 03 85 36 24 70

TERRASSEMENT-CANALISATION et RESEAUX - VOIRIES et AMENAGEMENT



D

ASSAINISSEMENT

TARIFS RACCORDEMENT

Le service « Assainissement » est une compétence de la CCDSV (Communauté de Communes Dombes Saône Vallée) depuis le 1^{er} janvier 2014 : s'adresser à cette intercommunalité pour tout renseignement et demande de raccordement.

Tél. 04 74 08 97 66

La PFAC (Participation Financière à l'Assainissement Collectif) est fixée pour toutes les communes membres comme suit :

- 3 000 € pour une maison individuelle (travaux de raccordement compris).
- 850 € par appartement si immeuble collectif (minimum 3 000 € par immeuble).
- Extension ou réaménagement : 600 € par pièce principale créée ou par pièce avec un point d'eau supplémentaire.

Cette taxe est payable lors d'un raccordement au réseau d'assainissement. Elle est obligatoire lors de la mise en service du tout-à-l'égout devant votre propriété.



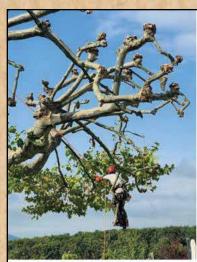
Bientôt 16 ans?

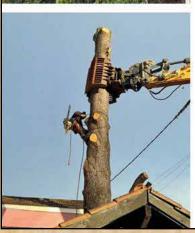
Tout garçon ou fille de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans à la mairie de son domicile ou sur :

www.mon.service-public.fr
afin de recevoir une attestation

de recensement.

À défaut, l'intéressé(e) ne peut pas passer les concours et examens d'État (le baccalauréat ou le permis de conduire). Sa situation peut être régularisée à tout moment jusqu'à l'âge de 25 ans, en se présentant à la mairie de son domicile. Si l'intéressé(e) est dans l'impossibilité de faire lui ou elle-même les démarches, celles-ci peuvent être accomplies par son représentant légal.







LOCATION DES SALLES ET MATÉRIELS

Réservation en Mairie L'autorisation d'occupation ou d'utilisation de la salle polyvalente peut être délivrée gratuitement une fois par an aux associations de Savigneux à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général.

Renseignements complémentaires auprès de la mairie (cf. règlement de la salle polyvalente).

TARIFS LOCATION 2025 DES SALLES DE L'ESPACE RAYMOND SANLOUP	Grande salle	Petite salle	Petite et grande salles
CAUTION	700 €	500 €	1000€
Location habitants ou associations Savigneux	600€	300 €	900 €
Location personnes extérieures	980 €	400 €	1150€
Participation aux frais pour les associations (lorsque la location est gratuite une fois par an)	170 €	100€	270 €
Lave-vaisselle (optionnel)	50 €	50 €	50 €

(Délibération du 3 novembre 2022)

Location week-end complet : état des lieux et remise des clefs le vendredi soir - Installation le samedi. État des lieux et restitution des clés le lundi matin.

La salle peut être louée aux personnes extérieures (exclusivement au tarif "personnes extérieures") avec autorisation du Maire.

Location de complaisance : en cas de réservation de complaisance au profit de non-résidents de la commune, le tarif « personnes extérieures » sera appliqué même a posteriori.

Lors de vos manifestations dans la salle polyvalente, respectez la tranquillité du voisinage.

À noter : Les tables de la salle polyvalente ont une dimension de 1.20 m x 0.80 m



SALLE D'ACTIVITÉS CULTURELLES

La salle d'activités culturelles située à côté de la bibliothèque peut être louée dans le cadre d'une activité privée

Dans ce cas, le tarif est de : 50 € pour la journée ou 30 € pour la ½ journée (réservation en mairie).



SALLE DE RÉUNION

La salle de réunion située au 1^{er} étage du bâtiment de la mairie est à la disposition des sociétés locales pour leurs réunions.

« Réservation et remise des clés en mairie » aux jours et heures d'ouverture.



LOCATION DE TABLES ET BANCS

Des tables et des bancs peuvent être loués aux habitants de la commune (gratuits pour les associations) Réservations en mairie.

Les dimensions des tables sont de 2,00 m x 0,60 m ou 2,20 m x 0,60 m

CIMETIÈRE : prix et durée des concessions

Durée	Tombe simple	Tombe double
15 ans	160 €	320 €
30 ans	260 €	520 €
		Ï
15 ans	400 €	
30 ans	800€	
	15 ans 30 ans 15 ans	15 ans 160 € 30 ans 260 € 15 ans 400 €



LES DOCUMENTS OFFICIELS

CARTE D'IDENTITÉ (valable 15 ans)

Pour l'établissement ou le renouvellement d'une carte nationale d'identité, un nouveau dispositif a été établi. Il impose notamment la numérisation d'informations qui nécessite un équipement spécifique.

La Mairie de Savigneux ne gère plus les cartes nationales d'identité depuis le 21 mars 2017.

Liste des mairies proches, habilitées à les établir : Trévoux (04 74 08 73 73), Villars-les-Dombes (04 74 98 03 54), Châtillon s/Chalaronne (04 74 55 04 33).

PASSEPORT (valable 10 ans) ou Passeport pour mineur (valable 5 ans)

Mise en service du dispositif de délivrance des passeports biométriques.

Contacter entre autres les mairies de :

Trévoux au 04 74 08 73 73, Villars-les-D. ou Châtillon au 04 74 98 03 54 pour prise de rendez-vous.

Informations et tarifs auprès des mairies citées ci-dessus.

CARTE D'ÉLECTEUR

Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales sur www.inscriptionelectorale.service-public.fr ou en Mairie au plus tard le sixième vendredi précédent le premier tour du scrutin.

Pièces à fournir: Ancienne carte d'électeur / Justificatif de domicile/Carte d'identité. **Coût**? Gratuit

LIVRET DE FAMILLE (duplicata)

Pièces à fournir: État civil complet Où faire la demande? Mairie de Savigneux

EXTRAITS ACTES DE NAISSANCE / MARIAGE DÉCÈS

Pièces à fournir : Nom, prénoms, date de naissance **Où faire La demande ?** Mairie du lieu de naissance et mairie du lieu de décès pour les actes de décès.

RECONNAISSANCE D'ENFANT

Pièces à fournir : Carte(s) d'identité Rendez-vous obligatoire en mairie.

PACS

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement, la modification et la dissolution des pactes civils de solidarité (Pacs) sont du ressort des officiers d'état et se font à la mairie sur rendez-vous.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Depuis le 1er novembre 2017, les demandes de cartes grises se font en ligne. Rendez-vous sur le site www.immatriculation.ants.gouv.fr/





Sophrologie

Agir pour votre Bien-être

Je vous accompagne dans la pratique thérapeutique et la découverte d'outils précieux pour :

- Apaiser vos tensions, vos douleurs
- Accroître la confiance en soi
- Stimuler vos capacités
- Apprivoiser vos émotions
- Activer votre vitalité
- Gérer votre stress, vos phobies, vos addictions
- Traverser sereinement vos étapes de vie

06 11 75 11 34

Catherine GONNARD-BOSDEVEIX Sophrologue certifiée

Sophrologue certifiée catherine@oreca-coaching.com

Oreca / Calad'Impulsion 01480 SAVIGNEUX oreca-coaching.com

9l y a 50 ans...

au Conseil Municipal de Savigneux

1975

Comple Vous pour

Comptes rendus 2024

Vous pouvez consulter les comptes rendus des conseils municipaux de l'année sur le site :

www.savigneux.net et à la mairie.

Le Conseil Municipal était composé de Monsieur SANLOUP Raymond, Messieurs CHAGNEUX Paul, MEUNIER André, FAVROT Antoine, CARTELIER Louis, GONNARD Jean, GOIFFON Fleury, BERNARD Fernand, VALENCOT André, SERVIGNE Claudius, SEVE Henri.

Séance du 7 janvier 1975

Monsieur Le Conseil donne son accord pour l'édification d'une buvette aux jeux de boules. Cet abri préfabriqué «l'idéal» monté par Caraby à Marlieux se monte à 2 543 Frs hors taxes.

Mr le Maire donne connaissance d'une lettre de M. M de Fleurieusur-Saône qui demande l'achat de 2 500 à 3 000 m² de terrain pour implanter une scierie. Le Conseil décide de surseoir à cette demande et de faire exécuter un plan d'ensemble qui définirait une zone artisanale et une zone d'habitation.

Séance du 13 février 1975

Le Conseil décide la restauration du crépissage de la Mairie-École et prie

M. le Maire de demander des devis à divers entrepreneurs pour ce travail.

Le Conseil décide d'offrir un vin d'honneur à l'occasion de la remise du diplôme de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole à M. G Jean cette remise pourrait avoir lieu le dimanche 6 avril à 11h.

Séance du 21 février 1975

Le Conseil vote le budget primitif de 1975 qui s'élève à la somme de 217 353 Frs dont 22 922 Frs pour la section d'investissement.

Le Conseil décide le versement intégral à l'agent recenseur des indemnités allouées à la commune pour le recensement de la population.

Il étudie le projet d'implantation d'une scierie sur le lotissement C et pense qu'il serait préférable que cette installation soit située hors agglomération pour les nuisances (bruit, déchet, etc.).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide d'allouer à M^{me} O Marie-Claude agent recenseur, la totalité des versements forfaitaires alloués à la commune.

- 1,25 Frs par bulletin individuel collectés dans la Commune.

- 0,50 Frs par feuilles de logement collectés dans la Commune.

- une indemnité pour frais de séance d'instruction du délégué en dehors de la Commune.

Séance du 8 avril 1975

M. le Maire expose au Conseil que, vu la création projetée d'un lotissement communal situé lieu-dit « La Croix », il serait nécessaire de construire une station d'épuration, il demande au Conseil Municipal de bien vouloir émettre son avis sur ce projet.

Le Conseil après avoir délibéré ; Donne son accord pour l'édification d'une station épuration qui serait implantée sur le terrain communal situé lieu-dit « Corcelles ».

Séance du 6 mai 1975

M. le Maire donne connaissance des devis se rapportant au crépissage de la Marie-Ecole.

Le Conseil accepte le devis de l'entreprise Dijon s'élevant à la somme de 23 354,65 Frs hors taxes. Il demande que les pierres bordant les fenêtres soient laissées apparentes.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de l'Abbé Poncet demandant

une subvention de la commune pour un camp de vacances qu'il organise et auquel participent des enfants de Savigneux. Le Conseil vote une subvention de 100 Frs pour le camp de vacances.

M. le Maire donne comaissance au Conseil du dossier d'enquête relatif à la demande faite par M. S Georges, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter dans la Commune, une porcherie d'élevage de 50 truies et 3 verrats (élevage en paille) il demande au Conseil de bien vouloir émettre un avis quant à cette demande.

Le Conseil, après avoir délibéré ; Donne un avis favorable à la demande mais souhaite que la construction de cet établissement soit la plus éloignée possible des maisons d'habitation existantes, ceci suite aux nuisances que cette porcherie peut provoquer.

Séance du 12 juin 1975

Le Conseil décide de solliciter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Ain, un prêt de 230 000 Frs destiné à financer un projet de lignes groupées d'installation téléphonique

Séance du 3 juillet 1975

À la suite de demandes groupées d'installations téléphoniques le Conseil décide l'installation du téléphone chez le directeur d'école et décide que la commune prendra à sa charge les frais d'installation de cet appareil.

Séance du 16 septembre 1975

Le Conseil Municipal, vu les plaintes de voisins du poids public, décide de fixer des horaires d'ouverture telles que suit : de 5 heures à 22 heures.

Dit que cette bascule ne sera ouverte la nuit que pour les seuls usagers de la Commune.

Séance du 27 novembre 1975

Mr le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 27 septembre 1972, approuvée le 19 octobre 1972, relative au ramassage des ordures ménagères effectué par Mr C Georges.

Il informe le Conseil de la demande faite par Mr C pour la revalorisation de la somme qui est allouée pour ce ramassage. Ce dernier demande que soit portée à 3 600 Frs par an la rétribution forfaitaire fixée pour ce travail.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré; accepte cette décision.





Notre histoire est avenir







ASSAINISSEMENT

EAU POTABLE

VOIRIE

contact@legros-tp.fr



VOTRE FOURNISSEUR LOCAL D'ENERGIES

01 330 - Ambérieux-en-Dombes Retrouvez-nous sur <u>www.rse01.com</u>

1925

Maire: M. Vincent.

Conseillers municipaux : MM. Bernard, Déru, Fray, Gaget, Lassagne,

Meunier, Pichat, Percet, Sanloup, Sauzy, Vignard

Séance du 8 février 1925

M. le Maire donne lecture à l'assemblée de la délibération prise par la Commission administrative du bureau d'assistance concernant M. Q. qui demande le bénéfice de la loi du 14 juillet 1913, puis il l'invite à délibérer à ce sujet. Le Conseil, considérant que M. Q., cultivateur, à son domicile de secours dans la commune et qu'il est dans un état voisin de l'indigence, considérant qu'il a 5 enfants dont 4 âgés respectivement de 12-7-3 ans et 15 jours ; décide qu'il percevra l'allocation mensuelle pour son 4ème enfant, et que pour cet enfant, elle lui soit accordée à partir du 1er février 1925.

2ème question : M. le Maire expose au Conseil que le sieur G. domicilié à Savigneux vient d'être admis d'urgence à l'asile départemental des aliénés du département de l'Ain et donne lecture de l'arrêté de M. le Préfet en date du 31 janvier 1925. Le Conseil considérant que le sieur G. est indigent, ainsi que sa famille ; que son domicile de secours est Savigneux ; décide de payer le contingent communal dans les frais de pension du susnommé ; vote en conséquence, pour l'année 1925, la somme de quatre cent quatre francs cinq centimes et décide qu'elle sera prélevée sur les fonds libres de la Commune.

Séance du 4 avril 1925

Le Conseil, après avoir pris connaissance de la lettre de M. le Préfet en date du 23 mars 1925 décide que la somme de cinquante francs votée en 1921 et déjà mandatée en faveur de la création d'un laboratoire départemental de bactériologie sera versée au laboratoire de l'hôtel-Dieu de Bourg.

3ème question : En ce qui concerne l'éclairage des bâtiments communaux, le Conseil décide que la Commune prendra à sa charge les frais de timbre, d'entretien du branchement, de location et d'entretien des compteurs ; décide en outre de payer le minimum suivant : 1- pour 8 lampes à l'église et au presbytère soit 150 francs ; 2-pour 5 lampes à l'école de garçons et à la mairie 112.50 francs ; 3- pour 2 lampes à l'école de filles 80 francs. La différence entre le total de la dépense annuelle et les sommes ci-dessus indiquées sera remboursée à la commune par les occupants des bâtiments communaux.

Séance du 9 avril 1925

Le Conseil, vu la circulaire de M. le Préfet en date du 4 avril 1925 désigne M. Déru conseiller municipal à Savigneux comme délégué pour procéder à l'élaboration des listes des électeurs à la chambre départementale d'agriculture.

Séance du 25 avril 1925

À la session de mai 1924, l'indemnité à la gérante du téléphone avait été portée à 7.30 francs et inscrite au budget de 1925; il avait été décidé que la gérante toucherait l'augmentation à partir du 1er janvier 1924 soit 230 francs pour 1924. Considérant que cette somme, par simple oubli, n'a pas été inscrite au budget additionnel de 1924, le Conseil vote, au profit de Mme V., la somme de deux cent trente francs ; décide qu'elle sera prélevée sur les fonds libres et prie M. le Préfet de bien vouloir délivrer la fiche de crédit nécessaire.

Séance du 17 mai 2025

La séance est ouverte et après avoir fait connaître à l'assemblée l'objet de sa réunion vous a donné lecture des procès-verbaux constatant les opérations électorales qui ont eu lieu les 3 et 10 mai 1925. Tous

les membres dénommés au tableau ci-après ayant successivement et individuellement accepté le mandat qui leur est confié, nous leur avons donné acte et les avons déclarés installés dans leurs fonctions. Nous avons ensuite prévenu qu'aux formes de l'article 60 de la loi du 5 avril 1884, tout membre du Conseil Municipal qui fait défaut à 3 convocations successives, sans motifs reconnus légitimes, se met dans le cas d'être déclaré démissionnaire. Le présent procès-verbal, dont une expédition sera transmise à M. le Préfet du département a été transcrit sur le registre des délibérations du Conseil Municipal et signé, après lecture par nous, Président susnommé et par MM. Les Conseillers municipaux.

Tableau de nouveaux Conseillers:
Besson Jean, forgeron, 127 suffrages
Bernard Claude Antoine, cultivateur, 122 suffrages
Bernard Louis, cultivateur, 119 suffrages
Vincent André, rentier, 115 suffrages
Vignard Gaspard, cultivateur, 112 suffrages
Lassagne Jean, cultivateur, 111 suffrages
Sauzy Paul, cultivateur, 104 suffrages
Déru André, cultivateur, 97 suffrages
Gaget André, cultivateurs, 85 suffrages
Sanloup François, cultivateur, 75 suffrages
Percet François, cultivateur, 74 suffrages
Odet Joseph, cultivateur, 59 suffrages

M. Vincent André, le plus âgé des membres du Conseil a pris la présidence pour l'élection du maire. Le président après avoir donné lecture des articles 76-77 et 80 de la loi du 5 avril 1884, a invité le conseil à procéder au scrutin secret, et à la majorité absolue des suffrages à l'élection d'un maire. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis, fermé, au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement a donné le résultat ci-après : 12 bulletins trouvés dans l'urne dont 1 blanc ou nul à détruire. Nombre de suffrages exprimés 11, majorité absolue 6. M. Vincent est élu maire avec 8 voix, contre 2 voix pour Mr Déru André et 1 voix pour Percet François.

L'élection de l'adjoint réalisée, Mr Lassagne est élu avec la majorité absolue (7 voix). Après 3 tours d'élections, M. Lassagne et M. Sanloup sont proclamés délégués pour la Commission administrative du Bureau de bienfaisance, ayant obtenu la pluralité des voix.

2ème question : Le Conseil désigne M. Vincent et M. Sauzy comme délégués au Comité du syndicat intercommunal d'électricité de Saint André-de-Corcy.

Séance du 7 juin 1925

Installation du conseil municipal

M. le maire donne lecture d'une lettre de M. le Sous-Préfet de Trévoux en date du 30 avril 1925 l'informant qu'une subvention de 61.30 francs est accordée à la Compagnie des sapeurs-pompiers de Savigneux et demandant à ce que cette subvention soit employée conformément aux indications contenues dans la lettre précitée. Le Conseil décide que cette subvention sera affectée à l'achat et à l'entretien du matériel d'incendie.

2ème question : M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Trésorier-payeur général de l'Ain en date du 19 mai 1925 demandant au Conseil municipal de sanctionner la proposition de réduction du nombre de tournées du percepteur. Le Conseil, considérant

que le siège de la perception est à 8 kilomètres de Savigneux ; que les communications sont très difficiles du fait qu'il faut attendre la correspondance des trains à Jassans à l'aller et au retour ; qu'il faut toute une journée pour aller à Fareins (un seul train le matin à 7h15 et un seul pour le soir à 17h). Par conséquent, que Savigneux, plus que les autres communes de la perception souffrirait de la réduction des tournées ; insiste respectueusement mais fermement, et à l'unanimité pour que le nombre actuel de tournées du percepteur ne soit pas modifié.

Séance du 14 Juin 1925

Comme suite aux délibérations des 28 octobre 1923, 7 septembre 1924 et 20 décembre 1924 et à l'arrêté préfectoral du 12 janvier 1925 ; le Conseil autorise M. le Maire à passer l'acte d'acquisition du terrain nécessaire à la translation du cimetière communal.

Séance du 2 Juillet 1925

Vu le procès-verbal en date du 5 avril 1925 dans lequel le sieur Boutheilloux, entrepreneur, est déclaré adjudicataire des travaux de translation du cimetière communal, vu le certificat de l'architecte en date du 29 juin 1925, sur la proposition de M; le Maire; vote à titre de premier acompte la somme de treize mille cinq cent francs, payable à M. Boutheilloux et prie M. le Préfet de bien vouloir délivrer la fiche de crédit nécessaire.

Séance du 5 juillet 1925

Votes pour approbation des comptes : compte administratif de M. le Maire ; compte de gestion du receveur municipal ; compte administratif du Bureau de Bienfaisance ; des dépenses imprévues. Tous sont approuvés à l'unanimité.

5ème question : Le Conseil, au nombre de douze membres sur douze en exercice, vu le budget approuvé pour l'année 1925 et des comptes rendus tant par le maire que par le receveur municipal des recettes (32316 francs) et dépenses (39892 francs) [...], est d'avis que la commune soit autorisée à s'imposer extraordinairement au principe de ses quatre contributions directes, savoir : 1- pour le salaire du garde champêtre 2400 francs ; 2- pour insuffisance de revenus 5176 francs ; somme égale au déficit 7576 francs.

Autres questions d'emploi du reliquat au budget additionnel de 1925, vicinalité, approbation des excédents de dépenses, réparation et augmentation des revenus du receveur municipal.

Séance du 16 août 1925

2ème question: M. le Maire donne lecture à l'assemblée de la circulaire de M. le Préfet en date du 31 juillet 1925, relative à l'assistance aux familles nombreuses (loi du 13 juillet 1925), puis il l'invite à délibérer à ce sujet. Le Conseil fixe le taux de l'allocation aux familles nombreuses à quinze francs par mois et par enfant soit 180 francs par an.

Séance du 23 août 1925

Le Conseil, vu la délibération du Conseil municipal en date du 28 octobre 1923, vu la délibération en date du 7 septembre 1924, vu l'arrêté préfectoral autorisant la translation du cimetière communal, vu l'acte d'acquisition du terrain appartenant à M. Pichat Michel, vu le certificat du conservateur des hypothèques, vote la somme de trois mille cent quatre-vingt-douze francs 75 cents prix du terrain, somme payable à M. Pichat. Vote également une somme de cent francs pour dédommager M. Pichat de n'avoir pas cultivé son champ pendant près de 2 ans, soit au total 3292.75 francs et prie M. le Préfet de bien vouloir délivrer la fiche de crédit nécessaire.

Séance du 26 septembre 1925

Le Conseil, considérant que les travaux de translation du cimetière communal sont complètement achevés, décide que, dorénavant, les inhumations se feront dans le nouveau cimetière et prie M. le Préfet d'approuver la présente décision.

2ème question : Le Conseil, vu la demande de sursis d'incorporation formulée par M. D. de la classe 1926, considérant que M. D. à son

frère aîné de la classe 1924 incorporé au 2ème régiment d'artillerie à Grenoble ; qu'il peut en conséquence bénéficier de l'article 22 de la loi du 1er avril 1923 ; émet l'avis que le sursis demandé soit accordé.

Séance du 25 octobre 1925

2ème question M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet de l'Ain en date du 5 octobre 1925 où le but généreux poursuivi par l'office départemental des bourses est clairement exposé. La Conseil, ouï cet exposé, vote au profit de l'œuvre une subvention de 50 francs et décide qu'elle sera prélevée sur les fonds libres de la caisse municipale. 3ème question : M. le Maire expose que les inhumations devant se faire dorénavant dans le nouveau cimetière, il importe de fixer définitivement les emplacements réservés aux concessions perpétuelles et trentenaires. Le Conseil décide que les emplacements touchant les quatre murs seront exclusivement réservés aux concessions : concessions à perpétuité de 1 à 94 ; concessions trentenaires de 95 à 112 ; suicidés de 113 à 120 ; enfants carré sud-est.

Séance du 15 Novembre 1925

Nomination: Des délégués pour faire partie de la commission chargée d'opérer la révision de la liste électorale pour l'année 1926 et des commissaires répartiteurs pour l'année 1926

3ème question : Le Conseil municipal donne un avis favorable à la proposition de répartir ainsi qu'il suit les 6 jours de congé accordés par le ministre aux écoles primaires publiques (année 1925-1926) : 5 jours 26-28-29-30 décembre 1925 et 2 janvier 1926 1 jour : mardi gras

4ème question : Comme suite au projet d'aliénation par l'hospice de Trévoux d'une parcelle de terrain au lieu-dit « Vannière » située sur le territoire de la Commune de Savigneux, vu la lettre et l'arrêté de M. le Sous-Préfet de Trévoux en date du 21 octobre 1925, vu le dossier et le procès-verbal d'enquête, vu l'avis du commissaire enquêteur, le Conseil municipal donne un avis favorable au projet d'aliénation.

Séance du 20 décembre 1925

M. le Maire expose à l'assemblée que le traité de gré à gré du poids public communal expire le 31 décembre 1925 et qu'il y a lieu de le renouveler pour 1926, puis il l'invite à délibérer à ce sujet. Le Conseil, considérant qu'il n'y a pas lieu d'escompter de concurrents dans une adjudication, autorise à l'unanimité M. le Maire à établir un nouveau traité de gré à gré avec le régisseur actuel, M Geoffray Antoine, aux mêmes conditions que précédemment, c'est-à-dire que M. Geoffray bénéficiera de la moitié de chaque pesée fixée à 1 francs.

2ème question : M. le Maire donne lecture à l'assemblée de la délibération prise par la Commission administrative du bureau d'assistance médicale gratuite pour 1926, puis il l'invite à délibérer à ce sujet. Après délibération, le Conseil arrête la liste d'assistance médicale gratuite telle qu'elle a été établie par la Commission administrative du bureau d'assistance.

3ème question : Approbation des comptes de gestion de M. Blanc, receveur municipal.





Maire de Savigneux et l'ensemble du Conseil Municipal vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année 2025.